



Concours : CAPES externe

Section : Langue des signes française (LSF)

Session 2018

Rapport de jury présenté par :

Brigitte GARCIA,
Présidente du jury

Table des matières

Observations de la Présidente	4
Données statistiques	8
Liste des membres du jury	9
Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES de LSF 2018.....	10
I. Épreuves d'admissibilité	11
A. Compréhension-Restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments.....	11
1. Définition générale de l'épreuve.....	11
2. Sujets et attentes du jury.....	11
3. Prestations des candidats.....	19
B. Commentaire dirigé en LSF	25
1. Définition de l'épreuve	25
2. Sujet et attentes du jury.....	25
3. Prestations des candidats.....	27
4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury	28
II. Épreuves d'admission.....	37
A. Mise en situation professionnelle.....	37
1. Définition de l'épreuve	37
2. Sujet et attentes du jury.....	38
3. Remarques concernant les prestations des candidats.....	45
4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury	46
B. Entretien en LSF à partir d'un dossier	50
1. Définition de l'épreuve	50
2. Sujets et attentes du jury.....	50
3. Remarques concernant les prestations des candidats.....	53

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury	54
Annexes (sujets).....	56
Bibliographie-Sitographie	63

Observations de la Présidente

La session 2018 du CAPES externe s'est déroulée correctement et le poste offert cette année a été pourvu.

Les « Observations de la Présidente » sont très semblables d'une année sur l'autre depuis 2013 mais ce n'est assurément pas parce que je les considère comme un « exercice de style » sans importance. ***Bien au contraire, les points qui y sont soulignés sont essentiels et s'ils sont ainsi répétés d'une année sur l'autre c'est parce que, malheureusement, ils ne sont pas encore pris en compte d'une manière suffisante par les candidats.*** Il en va pourtant de la réussite de ces derniers et, au-delà d'eux, de la pérennisation de ce concours, pour lequel le nombre de postes offerts a, hélas, diminué régulièrement ces trois dernières années, jusqu'à se réduire à un poste pour la session 2018.

De fait, le nombre de présents aux épreuves d'admissibilité est bien trop bas et même en légère baisse pour cette session 2018 (5 présents sur 16 inscrits *versus* 7 sur 15 en 2017 et 5 sur 15 en 2015). Ce nombre toujours bien trop faible de candidats *présents* aux épreuves d'admissibilité s'explique peut-être sans doute par le peu de postes offerts mais aussi par ***une exploitation certes en progrès mais encore insuffisante***, par les candidats, ***des préparations universitaires (i.e. en formation initiale) à ce concours externe du CAPES : deux Masters MEEF second degré Parcours LSF existent en effet désormais en France, portés l'un par l'ESPE Lille-Nord de France avec l'Université Lille 3, l'autre par l'ESPE de Créteil en partenariat avec l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et l'INS-HEA.*** Il faut donc insister une fois de plus sur l'extrême importance pour les candidats de la session 2019 de profiter de l'existence de ces Masters, ***formations dispensées aussi bien en présentiel qu'en distanciel*** (notamment pour ce qui concerne les cours spécifiquement dédiés à la préparation aux épreuves dispensés par l'Université Paris 8) ***et totalement accessibles en LSF.*** Il est très fortement recommandé aux candidats à ce concours ***de se renseigner au plus tôt et de s'inscrire à l'une ou l'autre de ces deux formations, l'inscription restant possible jusqu'à la date de la rentrée universitaire.***

[voir pour Paris 8 :

http://www.ufr-sdl.univ-paris8.fr/IMG/pdf/mastermeef_2nd_degre_lsf-2.pdf, <http://www.ufr-sdl.univ-paris8.fr/IMG/pdf/document1-3.pdf> ,

http://www.ufr-sdl.univ-paris8.fr/IMG/pdf/comm_rentree_2018_candidature_m1- pdf-4.pdf)
_ et, pour une version en LSF : <https://www.youtube.com/embed/5MBTdjJ-fzY>)

et pour Lille 3 :

<https://formations.univ->

[lille3.fr/fr/fiche/description/17metiersdelenseignementdeleduc/62117?onglet=description](https://formations.univ-lille3.fr/fr/fiche/description/17metiersdelenseignementdeleduc/62117?onglet=description)

L'efficacité de la préparation pour les candidats s'étant inscrits en M1 du Parcours MEEF LSF a en effet été évidente depuis trois ans. Un autre effet notable de ces formations est que la proportion de candidats, d'admissibles et de lauréats sourds dont la LSF est la langue principale s'est également très fortement accrue ces dernières années (c'est le cas de la lauréate 2018 de ce CAPES externe).

Je rappellerai donc une fois encore que ce concours du CAPES se prépare : les candidats doivent s'entraîner, avec rigueur et constance, aux méthodes et types d'exercices et de compétences requis par les différentes épreuves, tant d'admissibilité que d'admission, ces savoirs et savoir-faire ne pouvant en aucun cas s'improviser. Outre les formations évoquées, l'un des objectifs-clés du présent rapport est bien également de prodiguer des conseils pratiques et techniques très détaillés en ce sens. J'incite par ailleurs les candidats à *consulter tout particulièrement le site dédié aux concours de LSF qui est hébergé par le CRDP de Versailles, site intégralement bilingue LSF-français conçu à leur intention* (<http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>) *et qui comporte des versions en LSF des rapports 2015, 2016, 2017 et 2018 et des propositions de corrigés.* Ces documents sur quatre années constituent désormais d'authentiques « Annales » du CAPES externe de LSF dans sa forme actuelle, permettant aux candidats un entraînement robuste sur des exemples diversifiés de sujets.

Dans le même esprit, j'insiste sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à se présenter une deuxième (voire une troisième) fois au concours —*précisément parce qu'il s'agit d'un concours et non pas d'un examen* (ceci signifiant que l'enjeu n'est pas d'obtenir « la moyenne » mais d'être parmi les meilleurs cette année-là). Ne pas réussir lors d'une première tentative ne doit en rien décourager mais être considéré comme une occasion de mieux appréhender les types d'exigences particuliers de ces concours de recrutement.

En termes de préparation, *il faut aussi redire l'importance qu'il y a à travailler ses compétences en langue, c'est-à-dire aussi bien en LSF (même lorsqu'elle est langue*

principale) qu'en français. Concernant la LSF, il est indispensable de s'entraîner (*et ceci est largement possible sur l'espace d'une année*) :

- (i) à accroître son aisance tant en production qu'en compréhension, en tirant notamment parti des très nombreuses vidéos désormais accessibles en ligne et souvent doublées d'une traduction en français ;
- (ii) mais aussi à accroître sa capacité **à tenir un discours analytique SUR la langue** (discours métalinguistique). On n'attend absolument pas du candidat (et du futur enseignant) qu'il soit un expert en linguistique, mais simplement qu'il soit à même de prendre un recul suffisant sur la langue pour être en mesure d'en décrire clairement les ressources et structures propres. **Ce recul, souhaitable sur chacune des deux langues impliquées dans les deux épreuves d'admission, s'acquiert par l'entraînement.**

Nous recommandons en outre très vivement aux candidats de se tenir informés de l'actualité relative au monde éducatif. Ils trouveront aisément en ligne de nombreux sites constituant autant de ressources utiles, et notamment (la liste qui suit n'étant pas exhaustive) :

- Eduscol : <http://eduscol.education.fr/>
- Ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/>
- Canope : <https://www.reseau-canope.fr/>
- Café Pédagogique : <http://www.cafepedagogique.net/Pages/Accueil.aspx>
- Association des Professeurs de Langues Vivantes (APLV) : <http://www.aplv-languesmodernes.org/>
- Institut Français de l'Education (IFE) : <http://ife.ens-lyon.fr/ife>
- Le Monde de l'Education : <http://www.lemonde.fr/education/>
- Forum de discussion de l'AFFELS (pour les membres de l'association) : <https://www.facebook.com/affels.asso/> et site de l'AFFELS : <https://affels.fr>

*Il est en particulier **de toute première importance** que les candidates et candidats connaissent parfaitement les nouveaux Programmes Officiels d'enseignement de la LSF à l'école primaire et au collège, ceux-ci ayant été publiés au Journal Officiel de l'Education Nationale le 17 août 2017 :*
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000035427581

*Enfin, j'insiste à nouveau sur l'importance pour les personnes intéressées de mieux s'informer sur les conditions d'accès aux divers types de concours ouverts (CAPES externe, CAPES troisième voie, notamment). Je rappelle ainsi, entre autres choses, **qu'être titulaire***

d'une Licence (licence générale ou licence professionnelle) ouvre l'accès à l'inscription au CAPES externe pour peu que le candidat s'inscrive en même temps en première année de Master (MEEF de préférence mais non exclusivement).

Le détail (parfois complexe) de ces conditions d'admission est disponible sur le site du ministère à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid73443/conditions-inscription-aux-concours-seconddegre.html> mais également, en LSF, sur le site du CRDP évoqué ci-dessus.

Tout particulièrement, *concernant les concours dont l'épreuve d'admissibilité consiste en le dépôt d'un dossier dit de « RAEP » (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)*, dont la nature semble avoir découragé plusieurs candidats qui s'étaient pourtant inscrits lors de la session 2016, indiquons que le jury a préparé un document descriptif en LSF et en français qui constitue un guide précieux : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/spip.php?article38>

L'existence du CAPES de LSF constitue l'une des avancées les plus notables des quinze dernières années tant pour la reconnaissance de cette langue et de la communauté qui la parle que pour l'éducation —des jeunes sourds notamment. Il permet de recruter à un très haut niveau des enseignants, sourds ou entendants, de LSF langue première et/ou langue vivante étrangère, exerçant auprès d'élèves du secondaire, eux-mêmes sourds ou entendants. ***Il est important de bien comprendre que le nombre de postes offerts dépend en bonne partie du nombre de candidats et du nombre de présents aux épreuves l'année précédente.*** C'est dès lors tous ensemble que nous devons et que nous pouvons raffermir la pérennisation de ce CAPES de LSF, tout en maintenant son haut degré d'exigence.

Les membres du Jury du concours du CAPES de LSF et moi-même nous unissons pour adresser aux futurs candidats de la session 2019, que nous espérons toujours plus nombreux, nos très sincères et très forts vœux de réussite. Vive la langue des signes française !

Données statistiques

<i>Concours</i>	<i>Epreuves d'admissibilité</i>	<i>Epreuves d'admission</i>
CONCOURS EXTERNE <i>Nombre de candidats inscrits :</i> 16 <i>Nombre de postes à pourvoir :</i> 1	Nombre de candidats non éliminés : 5 (soit 31,25 % des inscrits) Nombre de candidats admissibles : 2 Soit : 40%	Nombre de candidats non éliminés : 2 (soit 100% des admissibles) Nombre de candidats admis : 1 Soit : 50%
	Moyenne des candidats présents : 09,23 Moyenne des candidats admissibles : 11,5	Moyenne des candidats présents : 10,70/20 Moyenne des candidats admis : 11,20/20

Liste des membres du jury



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale

- Vu l'arrêté du 8 août 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),

- Vu l'arrêté du 16 octobre 2017 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES ouverts au titre de la session 2018,

- Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES, section langue des signes française, est constitué comme suit pour la session 2018 :

Présidente

Mme Brigitte GARCIA
Professeur des universités

Académie de CRETEIL

Vice-Présidente

Mme Marena TURIN-BARTIER
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Membres du jury

M. Jean-Louis BRUGEILLE
Inspecteur d'académie/Inspecteur pédagogique régional

Académie de TOULOUSE

M. José DOBRZALOVSKI
Personne à compétences particulières

Académie de CRETEIL

Mme Johanna DROUILLET
Professeur certifié

Académie de PARIS

Mme Laurence KOEHLER
Professeur certifié

Académie de DIJON

M. Olivier LAUNAY
Inspecteur d'académie/Inspecteur pédagogique régional

Académie de ROUEN

Mme Elise LEROY
Maître de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

M. Christophe TOUCHAIS
Professeur certifié

Académie de POITIERS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 06 mars 2018

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement

Jean-François PIERRE

Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES de LSF 2018

Le concours externe comporte deux épreuves d'admissibilité et deux épreuves d'admission.

ADMISSIBILITE	ADMISSION
Epreuve 1	Epreuve 1
<p style="text-align: center;"><i>Épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 2</i></p> <p style="text-align: center;"><u>COMPREHENSION-RESTITUTION</u></p> <p>1ère partie : restitution en français d'une vidéo-LSF</p> <p>2ème partie : analyse de segments</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de composition</u></i> : 5 heures</p>	<p style="text-align: center;"><i>Épreuve orale sur 20</i> <i>Coefficient 4</i></p> <p style="text-align: center;"><u>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</u></p> <p>1ère partie : étude de document 2ème partie : proposition de pistes pédagogiques</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de préparation</u></i> : 3 heures</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de passation</u></i> : 1 heure</p>
Epreuve 2	Epreuve 2
<p style="text-align: center;"><i>2nde épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 2</i></p> <p style="text-align: center;"><u>COMMENTAIRE DIRIGE</u> <u>EN LSF-VIDEO D'UN TEXTE EN FRANÇAIS</u> (1 heure d'enregistrement maximum)</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de composition</u></i> : 5 heures</p>	<p style="text-align: center;"><i>2nde épreuve orale sur 20</i> <i>Coefficient 4</i></p> <p style="text-align: center;"><u>ENTRETIEN EN LSF</u> <u>A PARTIR D'UN DOSSIER</u></p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de préparation</u></i> : 15 minutes</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de passation</u></i> : 30 minutes (présentation : 10 minutes / entretien : 20 minutes)</p>

I. Épreuves d'admissibilité

A. Compréhension-Restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments

1. Définition générale de l'épreuve

Selon les termes de l'annexe I et IV de l'arrêté du 19 avril 2013, cette épreuve consiste en « *la compréhension-restitution en français d'un document vidéo en LSF, complétée par une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* ». Dans cette première épreuve d'admissibilité, l'essentiel est de faire la preuve d'une excellente compréhension de la langue des signes, d'une certaine maîtrise de l'expression en français écrit et d'une capacité à analyser et comparer les deux langues.

La copie doit donc comporter deux parties distinctes, que les candidats devront nettement matérialiser comme telles :

- La restitution en français écrit
- L'analyse des segments.

Le coefficient total de l'épreuve est de 2.

Les candidats disposent d'une durée totale de 5 heures.

2. Sujets et attentes du jury

a) Première partie : compréhension et restitution en français

Sujet :

Vidéo de 4' 37''

Source : <http://www.babdp.org/video/les-sourds-en-colere-manifestent-au-csa/>

Titre : « *Les sourds en colère manifestent au CSA* »

Production : association Bête à Bon Dieu Production

Voir Annexe 1, p. 59

Remarques sur la vidéo

Le 20 avril dernier 2017, des journalistes de la webtv sont allés sur le site du CSA filmer la revendication de manifestants sourds pour réclamer la présence d'interprètes sous forme de médaillon à la télévision lors des débats politiques des élections présidentielles. La vidéo est composée de trois parties, correspondant aux interventions successives de :

- Lionel Cloître, président de l'association « Sourds en colère » (face à la caméra)
- Une manifestante CODA (entendante de parents sourds), également interprète, interviewée par un journaliste (face à la caméra)
- Vincent Cottineau, président de la FNSF (Fédération nationale des Sourds de France) face au public.

Comme il s'agit d'une manifestation, les personnes sont amenées à s'exprimer de vive voix avec arguments appuyés, livrés à un rythme assez soutenu. Certaines postures et les discours des locuteurs sont modifiés pour s'adapter aux conditions du terrain (pointage vers un bâtiment présent dans le contexte des locuteurs, posture devant le bâtiment avec une prise de rôle, ...).

Les éventuelles difficultés de la restitution pour cette vidéo peuvent être :

- La présence de plusieurs locuteurs de style différents ;
- Les différents angles de vue venant de la présence de plusieurs caméras ;
- L'intervention de Vincent Cottineau filmée de loin rendant plus difficile la compréhension de son discours.

Proposition de corrigé pour l'épreuve de restitution

NOTA : IL NE S'AGIT PAS DE TRADUIRE LE DOCUMENT VIDEO NI DE LE PRESENTER AVEC FORCE DETAILS DANS SA FORME MAIS DE RESTITUER L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT.

Ce document présente l'extrait d'un reportage réalisé par BàBDP. Le 20 avril 2017, l'association *Sourds en Colère* a manifesté au pied du bâtiment abritant le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) pour réclamer une meilleure accessibilité des débats politiques pour les personnes sourdes lors des élections présidentielles à la télévision.

Dans la vidéo, plusieurs personnes s'expriment en LSF :

- Lionel Cloître, de l'association *Sourds en colère*
- Deux autres personnes, une interprète CODA et l'un des journalistes
- Vincent Cottineau, président de la *FNSF*

Lionel Cloitre constate que :

- d'un côté, les citoyens sourds sont très en colère à propos de la télévision. Le locuteur se demande si, jusqu'à présent, les sourds étaient vraiment satisfaits de la télévision. Non, parce que cela fait quand même trop de sous-titres à lire, trop rapides. Les sourds peuvent-ils vraiment suivre ce rythme pendant trois heures ?
- d'un autre côté, dans les meetings dans différentes villes et au plan local, des interprètes sont présents. Or, à la télévision, il est impossible de les obtenir. Les sourds en ont vraiment assez : c'en est trop !

Lionel Cloitre a pensé qu'il était nécessaire que l'association *Sourds en colère* organise une manifestation contre le CSA pour réclamer la présence d'interprètes à la télévision, afin que les sourds puissent enfin disposer d'une accessibilité complète et confortable aux débats politiques, réfléchir et ensuite pouvoir faire le bon choix d'un candidat. La différence est grande par rapport aux entendants, qui, assis dans leur fauteuil, peuvent entendre la télévision même de façon distraite, tout en buvant et en bâillant. Les sourds, eux, doivent se concentrer pour suivre les sous-titres trop rapides. Lionel Cloitre n'est pas d'accord sur cette inégalité criante.

Il explique aussi que, déjà en 2012, l'association *Sourds en colère* et la *FNSF* se sont battues pour obtenir concrètement un texte de loi sur lequel serait mentionnée la présence des interprètes à la télévision. Elles ne l'ont pas obtenu. En 2014, elles ont refait la même demande, mais sans succès. Maintenant, elles en ont assez. C'est pourquoi les associations ont proposé ce rendez-vous devant le CSA.

Puis, plusieurs manifestants sont interrogés dans la rue, dont :

- une entendante CODA et interprète, qui aimerait que les parents aient une accessibilité complète aux informations, pour qu'ils n'aient pas à demander à leur enfant de traduire. En effet, ce n'est pas le rôle de ce dernier de servir d'interprète. La jeune femme trouve normal, en tant qu'interprète aussi, de militer dans ce combat.
- un homme sourd qui pose une question à cette femme : « Vous qui entendez, comment vous sentez-vous quand vous lisez le sous-titrage, avec le décalage ? Frustrée ? » A quoi elle répond que, lors d'un débat, les sous-titres sont en retard par rapport à la parole des candidats, les spectateurs sourds ne savent plus qui dit quoi, ce qui pourrait avoir une influence négative sur leur vote. Donc ce manque de clarté est frustrant.

Le président de la *FNSF*, Vincent Cottineau présente ensuite la situation actuelle en fournissant un résumé des échanges avec le CSA. Depuis cette journée du 20 avril, *Sourds en Colère*, *Accès Cible* se sont mobilisés. Et le rassemblement de ce jour a permis de donner la clé qui va permettre de franchir une par une les étapes à venir qui étaient jusque-là inaccessibles. Lorsque la personne rencontrée au CSA a appris la manifestation, elle s'est dépêchée de diffuser un rapport, de lui demander un rendez-vous impromptu au sujet de la télévision. Pourtant, il y a un mois, il est allé les rencontrer, discuter au sujet de l'obligation d'accessibilité du débat télévisé par incrustation d'un interprète. Pour le CSA, c'est techniquement très difficile, donc absolument impossible à mettre en œuvre. Devant cette situation, il commençait à se décourager. Mais l'action des sourds a eu pour conséquence que le soir même de la manifestation, il y ait un interprète à la télévision. Il remercie les manifestants d'avoir permis au CSA, gêné, de faire enfin avancer les choses. Si les politiques le veulent vraiment, c'est possible. Mais comme le CSA ignore les demandes de la *FNSF*, il ne fait tout simplement rien. Finalement, suite à cette mobilisation :

- le premier point obtenu est la mise en place d'une commission technique avec la nomination d'une femme référente en LSF, qui est chargée des problèmes concernant la LSF. Ce qui permet de savoir à qui s'adresser lorsqu'il y a un problème, si minime soit-il. C'est à elle qu'il faut en référer, au lieu de patauger quand on adresse un courrier à la direction générale, qui par la suite se promène entre les différents services au sein de ce grand bâtiment (qu'il désigne à côté de lui), et finit par se perdre.
- Pour le deuxième point, le CSA a écouté les revendications de la FNSF et il est en mesure de faire pression sur le gouvernement pour légiférer sur la place de la LSF à la télévision. A son sens, c'est le minimum de l'accessibilité que de mettre une incrustation d'interprète à l'écran dans les journaux télévisés, dans les situations d'urgence, les annonces officielles, etc., ce qui est tout à fait possible. C'est au CSA de pousser le gouvernement à déposer un projet de loi, ce qui permettra de faire avancer les choses.

A plusieurs reprises, il félicite les manifestants de leur mobilisation.

B) Deuxième partie : Analyse des segments

1. Rappel de la définition de l'épreuve

La seconde partie de l'épreuve consiste en « *une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* » (arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013, p.14).

L'objectif est de faire une analyse, des commentaires sur la langue et le discours du locuteur, d'en expliquer le fonctionnement –d'adopter un point de vue métalinguistique– **tout en s'efforçant de faire des parallèles avec le français. Rappelons que les programmes d'enseignement de la LSF du collège et du lycée comportent une partie sur « les compétences permettant de passer de la LSF au français écrit » : comparer les deux langues, proposer des traductions ou résumer un texte écrit en LSF sont des activités qui peuvent être menées en cours de LSF, certes de façon non systématique et toujours en lien avec le niveau de l'élève en français écrit.** L'analyse contrastive demandée dans cette partie de l'épreuve permet d'évaluer les connaissances sur les deux langues et la capacité à

restituer un savoir de manière explicite.

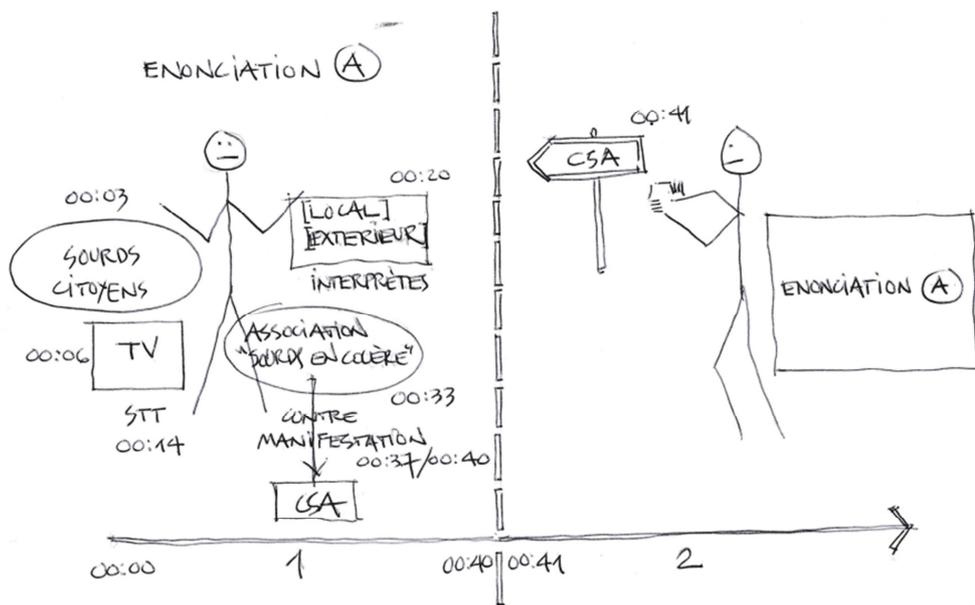
2. Sujet et attentes du jury

Premier segment : 00 ' 41 ''

Les candidats sont invités à lire la consigne : "Vous motiverez le choix d'emplacement fait par le locuteur à 00'41" pour l'unité lexicale signifiant "l'objectif", puis vous réfléchirez à une possible restitution en français."

Dans cette consigne, il est demandé aux candidats de motiver l'emplacement de l'unité lexicale indiquée puis de proposer deux ou plusieurs propositions de restitution correspondant à cette unité lexicale.

Lionel Clôtre, président de l'association « Sourds en colère », dans son discours, évoque la problématique de l'absence d'interprètes à la télévision lors des débats politiques télévisés des élections présidentielles de mai 2017, comme le montre le dessin suivant :



Comme nous pouvons le voir sur le dessin ci-dessus, au time code 00 : 41 de la vidéo, Lionel Clôtre utilise l'unité lexicale [OBJECTIF], une fois sortie de l'énonciation A (problématique suscitée) pour montrer le lieu réel sur lequel le locuteur se trouve : le CSA. Il s'agit ici d'une

unité lexicale déictique, du grec δειξις (déixis : « action de montrer », ou référence). Les candidats n'ont pas forcément à utiliser le terme linguistique « déictique » lors de ce concours, mais au moins à comprendre que Lionel Cloître parle du CSA, bâtiment situé sur sa droite et qu'il nous montre. Il produit donc une formulation qui est *une synthèse du signe [OBJECTIF] et du pointage déictique sur un lieu donné*, le CSA.

Proposition d'analyse du segment :

Ces extraits signés comportent plusieurs informations simultanées (économie linguistique propre à la LSF) dont les éléments pertinents sont les suivants :

- unité lexicale (UL) : [OBJECTIF] ;
- orientation du buste à 90 degrés vers le côté droite du locuteur ;
- espace de réalisation de cette unité lexicale au niveau du front ;
- regard vers le signe et le bâtiment à la fois.

Deuxième segment de 03'09'' à 03'17''

La consigne est la suivante : "*Ce passage est caractérisé par une structure remarquable qui permet au locuteur d'introduire différents protagonistes. Vous analyserez précisément ce procédé puis vous expliquerez les manières d'en restituer l'équivalent en français.*"

Proposition d'analyse du segment :

Pour ce deuxième segment, il fallait analyser la structure qui introduit le changement de protagonistes dans le discours du locuteur-signeur durant le passage de 3 minutes 9 secondes à 3 minutes 17 secondes : de l'entité 'Conseil Supérieur de l'Audiovisuel' à celle du Président de la Fédération Nationale des Sourds de France (FNSF) qu'incarne successivement le locuteur-signeur. Le changement de protagonistes se produit à plusieurs reprises durant les dix-huit secondes de l'extrait. En d'autres termes, le locuteur fait plusieurs va-et-vient rapides entre transferts personnels, avec beaucoup d'aisance, ce qui produit des scènes particulièrement imagées.

De 3'09 à 3'11 :

Le locuteur s'exprime via des unités lexicales mais son corps se balance vers sa droite, ceci

signalant qu'il endosse à nouveau le rôle de président de la FNSF. La structure sur ce laps de temps peut être considérée comme relevant du discours direct. Le locuteur emploie les unités lexicales : [POLITIQUE], [VOULOIR], [POUVOIR] et [CLAIR].

De 3'11 à 3'12 :

Le locuteur pointe de l'index de sa main dominante sur son côté gauche quelques centièmes de seconde avant que son corps ne se balance vers sa droite. Le public face au président de la FNSF connaît l'environnement où il se trouve, qu'il partage avec lui. En effet, l'immeuble abritant le CSA (hors écran) se trouve à la gauche du locuteur-président ; ce pointage est ainsi déictique.

En revanche, pour celui qui visionne ce segment en ne tenant pas compte de cet environnement, le lieu est signifié, en aval de ce segment, à 4'12" ou à 4'31" par le pointage déictique suivi d'une épellation dactylologique C-S-A. Il est ainsi nécessaire, pour comprendre cette organisation du discours, de lire la LS-vidéo jusqu'à la fin.

Ensuite, quand son corps se positionne à sa droite, le visage du locuteur se transforme en un clin d'œil. Celui-ci produit une moue spécifique tout en même temps que sa main dominante produit l'unité signifiant "laisser tomber" au niveau de sa hanche droite. La structure dans ce passage est un transfert de personne référant au CSA.

De 3'12" à 3'17" :

Avec un mouvement de la tête exprimant la négation, le locuteur pointe de l'index de la main dominée vers le même locus que celui activé dans le segment précédent. Ce pointage disparaît au moment où le locuteur produit l'unité lexicale [SE FICHER DE], qui relève d'un registre familier, et est suivie des unités lexicales [FAIRE], [NON] et [C'EST TOUT]. Ceci veut souligner le désintérêt manifeste des responsables politiques et vise à produire un effet cathartique sur la foule de manifestants. Dans ce segment, aucun transfert personnel n'est utilisé : le locuteur s'exprime en tant que président de la FNSF dans une structure standard.

Propositions pour la restitution en français

Diverses tournures étaient possibles :

A) En politique « quand on veut, on peut » : le CSA n'a pas pris en considération notre interpellation. Il s'en moque et ne prend aucune initiative.

B) Selon l'adage politique, « quand on veut, on peut ». Le CSA n'a pas prêté attention à notre

revendication. Il s'en fiche. Il ne fait rien.

3. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de compréhension-restitution s'élève à 9,5/20 (les notes allant de 06,86 à 13,10)

3.1 Epreuve de compréhension-restitution

Comme pour les sessions précédentes, les prestations des candidats attestent, pour certains, une assez bonne compréhension générale et une restitution satisfaisante des détails, pour d'autres, une compréhension très superficielle, où les faux-sens, contre-sens et omissions n'ont pas permis une restitution optimale du sens.

Le jury a apprécié l'effort de structuration dans la plupart des copies (alinéas et organisation en paragraphes), ainsi que la présence d'une introduction précisant le contexte de la production. Les exemples rapportés proviennent des copies des candidats.

Exemples de présentation du document

Voici un exemple intéressant d'introduction de la séquence vidéo produite par un candidat :

Cette vidéo publiée sur le site internet d'informations à destination du public sourd "Bête à Bon Dieu", présente la manifestation devant le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) à l'occasion d'une journée de mobilisation en faveur de l'accessibilité des personnes sourdes à l'information télévisuelle.

La vidéo est composée de trois séquences.

- La première séquence est une interview en direct d'un militant Sourd appartenant à l'association "Sourds en colère". Le journaliste est hors champ.
- La deuxième séquence est une interview en direct d'une manifestante entendante venue se joindre au mouvement de protestation. Le journaliste est hors champ pour les deux premières questions puis fait une apparition devant la caméra pour interroger en face-à-face la manifestante.
- La dernière séquence montre la prise de parole sur l'estrade d'un Sourd signant (le Président de la FNSF) devant la foule de manifestants.

Le dernier locuteur Sourde signant s'exprime sur une estrade devant la foule de manifestant c'est pour cette raison que l'on peut relever par moment un registre familier. Il emploie des techniques de persuasion dans un but rhétorique, notamment il fait usage des fausses questions afin de rassembler son public.

Pour la préparation à l'épreuve, ainsi que sa méthodologie, il convient de se reporter au rapport de jury de l'an passé.

Malgré les conseils répétés dans les précédents rapports, il faut redire qu'un soin formel minimal est exigé eu égard au niveau académique attendu.

Voici un exemple d'extrait de copie d'un candidat qui ne saurait être accepté :

Exemple
de témoignage d'une jeune femme ^{de CODA} manifestante ^{maintenant le motif de} évoque ^{sa} présence
de la manifestation, par ^{deux} raisons : premièrement l'offre de l'accessibilité
à ses parents sourds en se permettant d'avoir des informations
complètes ^{alors qu'elle n'a pas le rôle d'interprète} et deuxièmement son rôle de son métier : interprète qu'elle ^{se} bat
l'accessibilité des informations pour les sourds.
Elle ^{répond} à la suite au question d'un reporter concernant les non-hés.

Remarques linguistiques

Comme tous les ans, le jury a regretté la présence encore importante chez certains candidats de structures incorrectes ou inappropriées en français : incorrections, impropriétés, imprécisions ou inadéquation du registre adopté.

Il est rappelé que rien ne doit être ajouté, ni commenté, seuls les propos du locuteur doivent être restitués en respectant le sens le plus fidèlement possible, la forme seule pouvant différer puisqu'il ne s'agit pas d'une traduction. Chaque année, des contresens répétés chez certains candidats sont imputables à leur faible niveau de compréhension qui les amène à combler leurs lacunes en produisant des hypothèses de sens parfois fantaisistes.

Rappel :

Les prénoms-signes des personnalités de la communauté Sourde ne sont pas connus de certains candidats. Il est rappelé que la maîtrise de la culture Sourde passe par une

connaissance des personnalités de la communauté et, bien sûr, de leurs anthroponymes ainsi que des signes des principaux établissements, structures ou associations en lien avec la culture Sourde, ou l'éducation des sourds.

3.2 Epreuve d'analyse de segments

Nous avons pu constater un niveau plus élevé d'analyse linguistique que les années précédentes avec le recours approprié à des termes comme les suivants : « espace de signation », « économie linguistique », « prono-supination », par exemple.

En outre, les candidats ont utilisé plusieurs méthodes pour rendre compte des changements de protagonistes (rôles) :

- des tirets avec time codes et explications ;
- des tableaux avec indication des unités lexicales utilisées par tel ou tel protagoniste.

Un candidat n'a utilisé ni dessin, ni tableau. En revanche, il a pu proposer quelques éléments d'analyse pertinents. Entre autres, *"le transfert personnel incorpore le rôle du responsable du CSA comme le montre sa mimique faciale"* et *"on peut également remarquer que Vincent Cottineau utilise sa posture corporelle dans tout ce second segment : en fonction des emplacements de la posture corporelle, il peut incorporer le rôle soit lui-même soit le responsable de la CSA. »*

Maladresses, erreurs et recommandations du jury

Le jury met en garde contre les analyses fantaisistes, attestant des problèmes de compréhension, alors même que les questions portant sur les segments visent à permettre aux candidats à l'affiner.

Pour le premier segment, le jury a ainsi par exemple identifié des erreurs d'analyse très problématiques du type de celles qui suivent :

- Un candidat a identifié de manière erronée la figuration d'un axe horizontal temporel avec sur la droite un emplacement exprimant le futur pour le sens de 'avec pour objectif de'
« Son choix d'emplacement s'explique par deux évènements : le premier (à gauche du locuteur) : le combat et le militantisme de l'association ainsi que le présent, le deuxième (à droite du locuteur) : l'action à réaliser, l'objectif à atteindre ainsi que le futur ».

- Un autre suggère une synthèse du signe [OBJECTIF] et du proforme [index personne debout] faisant référence à l'interprète (absent sur l'écran de télévision) :

Un candidat écrit ainsi : « Il signe tout d'abord [OBJECTIF] puis fait le proforme au même emplacement, le proforme est un interprète » avec comme proposition de restitution:

« L'interprète est mon objectif ».



En outre, trois autres réponses erronées ont pu être données :

- un pointage anaphorique sur les « Citoyens en colère » évoqués au time code 00:03 (deux candidats) :
 - « L'objectif des citoyens sourds en colère est d'avoir un interprète sur l'écran »
 - « Leur objectif à eux, c'est d'avoir un interprète à l'écran »

Pour le deuxième segment :

Aucune référence temporelle n'est évoquée dans les copies de certains candidats. Il est par ailleurs regrettable que la référence spatiale ne soit pas soulignée. En effet, ces candidats n'ont pas pris du recul sur le deuxième segment. Il est à rappeler que le choix des segments par le jury vise à permettre aux candidats d'affiner leur compréhension. Les candidats doivent comprendre d'abord cette attente pour mieux répondre.

Un candidat s'est contenté de produire un tableau de description certes assez précis quant aux paramètres manuels et non manuels impliqués, mais sans fournir la moindre explication.

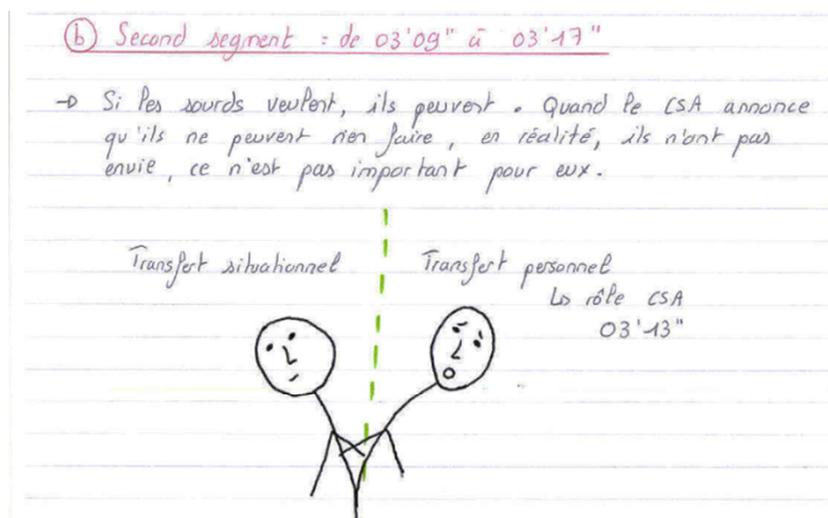
Temps	Catégorie	MD	Md	Regard	Posture corporelle
OO' u' "	UL [OBJECTIF]	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Configuration</u> index levé • <u>Mouvement</u> de la droite à la gauche, l'index se dirige vers l'index du Md • <u>Orientations</u> Vers la gauche • <u>Emplacement</u> à gauche 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Configuration</u> index levé • <u>Orientations</u> l'index est vers le haut • <u>Mouvement</u> fixe • <u>Emplacement</u> à gauche 	Vers l'index de la Md.	Vers la gauche.

→ l'objectif de la manifestation est l'accessibilité complète comme avoir des intentions à la télévision.
 Ⓞ Pense segment : OO' u' "

De même, un autre candidat a décrit sommairement la séquence dans un tableau en deux colonnes en employant quelques abréviations de termes linguistiques : MD, UL. Mais le sens de ces abréviations n'est pas développé en amont. Pour le jury, ces abréviations doivent avoir été dépliées au préalable (ainsi : main dominante (MD) ; main dominée (Md) ; unité lexicale (UL) ; transfert situationnel (TS) ; etc.)

2) b. temps.	description.
03'09	Unité Lexicale (UL) = [POLITIQUE].
03'10	UL = [VOULOIR].
03'11	UL = [POUVOIR].
03'12	Mains plates, paume vers le public, mouvement de l'intérieur vers l'extérieur. ou UL [C'EST TOUT]. + PD pointe vers la gauche.
03'13	PD main plate, mouvement semi-fermé doigts serrés. au niveau de la hanche droite.

Un autre candidat a identifié (de manière inappropriée) et tenté de schématiser un double transfert (combinaison simultanée d'un transfert personnel et d'un transfert situationnel) par le biais du dessin d'un personnage dédoublé (voir ci-dessous), en réalité insuffisamment clair, voire générateur de confusion.



B. Commentaire dirigé en LSF

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 JORF n°0099 du 27 avril 2013 définit l'épreuve d'admissibilité de la façon suivante: il s'agit d'un « *Commentaire dirigé en langue des signes française d'un texte littéraire ou de civilisation en français, mettant en jeu des problématiques proposées par les programmes des collèges et des lycées.* ».

Le coefficient de l'épreuve est de 2.

La durée totale de composition est de 5 heures.

2. Sujet et attentes du jury

Le concours de 2018 propose un extrait de l'article « Elle danse avec les sourds » de Yvette Zegers De Beyl, Nouvelles pratiques sociales, Vol.6 (1993) : 105-120.

Le texte est précédé de la consigne suivante : « *Vous proposerez un commentaire dirigé de ce texte en vous attachant particulièrement à montrer comment l'auteure part de son expérience personnelle de mère entendante d'enfant sourd pour faire comprendre aux autres entendants les spécificités de la culture sourde.* »

La consigne proposée a pour but d'aider le candidat, mais ne donne pas explicitement la problématique et ne constitue pas l'unique fil directeur de la présentation. Il appartient au candidat d'élaborer un plan à partir d'une problématique dégagée par lui.

On attend un exposé en langue des signes enregistrée n'excédant pas une heure, structuré, comme le serait un commentaire de texte en français écrit, et exprimé dans une langue de bonne tenue.

Proposition de commentaire :

- Introduction avec annonce de la problématique et du plan en trois parties. Le jury n'attend pas forcément du candidat qu'il connaisse l'auteure, mais ce sera un point

positif si c'est le cas. Les problématiques peuvent être formulées de plusieurs manières:

- Comment transmettre sa culture si on n'a pas la même culture que son enfant ?
 - En quoi, en découvrant la culture sourde par le biais de son enfant sourd, un parent entendant remet-il en question sa définition de la culture, prend-il conscience de l'existence de la culture entendant et réfléchit-il sur la place singulière de chacun ?
 - Comment ce parent non sourd peut-il rendre la culture entendant accessible à son enfant sourd, avec autant de paradoxes à vivre au quotidien ?
 - En quoi la culture entendant est-elle rendue révélatrice de la place singulière de chacun par le regard que l'auteure porte sur le monde des sourds à travers son enfant ?
- Organisation en trois paragraphes, chacun étant introduit par une question.

Partie 1	Partie 2	Partie 3
Quelles définitions du mot « culture » ?	Culture sourde / culture entendant, comment un enfant sourd peut-il acquérir la culture entendant avec autant de paradoxes au quotidien ?	Culture interne / culture externe
<ul style="list-style-type: none"> ● Culture : 2 définitions possibles ● ma culture : personnelle, permettant ma construction identitaire ● importance de la culture dite générale ● prise de recul du candidat face à sa situation personnelle ● ce que déclenche la rencontre d'un entendant avec un sourd 	<ul style="list-style-type: none"> ● importance du « je » et du « nous » ● nous=communauté entendant // nous=notre famille ● que signifie « culture entendant » ? ● contraste entre les deux cultures ● tolérance : groupe dominant-dominé, rapports qui peuvent s'inverser ● respect des deux langues. Pas de 	<ul style="list-style-type: none"> ● importance de la narration de contes ● autonomie de pensée ● développer l'imaginaire ● une culture doit être choisie et non subie ● une fois qu'une culture est acquise, on peut s'en distancier ● la communauté d'appartenance doit être un choix, une liberté

	<p>jugement de valeur</p> <ul style="list-style-type: none"> • importance du mot « entendre » qui est beaucoup utilisé dans le texte/position de personne entendante • utilisation de mots très valorisants vis-à-vis de la communauté sourde ("de bonnes racines (...) bien nourries", "échanges affectueux, riches", ...) 	
--	---	--

Conclusion de ce texte :

- Il est important de mettre en évidence les choix faits d'un vocabulaire spécifique (majestueux, promontoire, universalité, préjugés, humble, lucidité, cohérence...) pour interpeller fortement le lecteur/la lectrice, pour susciter un « choc », une réflexion chez les entendants. Les fonctions de communication utilisées dans ce texte visent à déclencher un contact, une connexion, elles interpellent les entendants pour qu'eux-mêmes réfléchissent à leur place et à celle des autres.
- Reconstruction autour du mot "culture" quand les entendants plongent dans la communauté sourde et y adhèrent.

3. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de commentaire dirigé s'élève à 08,9 (les notes allant de 04,5 à 11,5).

Durée et maîtrise des discours signés enregistrés

Les prestations ont des durées variables, mais finalement assez proches. Les commentaires filmés ont été séquencés de façon assez similaire. Le jury n'a pas d'attentes spécifiques concernant la durée ou le nombre de séquences. Cependant, il relève une bonne organisation dans le séquençage des vidéos, dans leurs durées respectives et dans l'équilibre en fonction de

la taille de chaque partie du texte.

D'une session à l'autre, les candidats progressent dans la maîtrise de la LS vidéo. Ils avaient tous une tenue vestimentaire adaptée à la captation vidéo. Le jury constate que la position debout, généralement adoptée par les candidats, génère une bonne appropriation de l'espace de signation. Une prestation originale a été remarquée : un candidat a choisi de s'appuyer sur le dossier de la chaise, ce qui s'est avéré confortable pour lui et pour le jury. Pour ce qui concerne les candidats assis, ils ont très bien géré leur cadrage, mise à part un/e candidat/e qui s'est positionné/e dans le coin de l'espace, ceci ayant clairement déclenché des problèmes de mise au point de la webcam (alternance de mises au point floues et nettes).

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

La majorité des candidats a eu des difficultés à réaliser cette épreuve :

- Certains ont cité trop souvent les numéros de ligne du texte, ceci rendant leur discours lourd et difficile à suivre.
- Deux candidats ont trop souvent eu à regarder leurs notes.
- Un candidat n'a pas su gérer son regard, fixé sur la webcam du début jusqu'à la fin de sa production signée, bloquant ainsi le recours à la finesse et à la multiplicité des fonctions linguistiques de la direction du regard (notamment, sa fonction déictique de pointage).
- Peu ont pris du recul par rapport au texte et ont su proposer une problématique pertinente, ou bien, si une problématique est annoncée dans l'introduction, elle n'est ensuite ni développée ni argumentée.
- Le développement ne suit pas le plan annoncé dans l'introduction et ne contient pas d'arguments.
- Les candidats ayant des connaissances pourtant solides n'ont pas su les utiliser à bon escient.
- Deux candidats ont fait le choix d'un cadrage trop large et d'un positionnement de leur corps trop éloigné de la webcam.

Les erreurs linguistiques repérées

Le jury souhaite rappeler qu'il s'agit là d'un concours, autrement dit d'une production de discours située dans un cadre formel, avec des règles de bonne conduite à adopter, et devant respecter une certaine forme d'expression, comme il en va des épreuves écrites en français. Ceci implique une exigence de la part des candidats, futurs fonctionnaires de l'Etat. Certaines erreurs linguistiques citées ci-après sont ainsi rédhibitoires dans le cadre de ce concours :

- les registres de langue sont parfois inadaptés (signes relâchés ou à l'inverse amplifiés dans l'espace, mimique faciale exagérée) ;
- chez certains candidats, de trop nombreuses erreurs paramétriques ont été relevées (maladresse ou inexactitudes dans l'emplacement ou le mouvement manuels du signe) ;
- des traces encore trop présentes de français signé ont été notées chez certains (notamment avec une labialisation exagérée) associées à un débit haché ;
- l'organisation spatiale révèle parfois des incohérences, ce qui engendre de la confusion dans le commentaire. Par exemple, il serait judicieux de conserver les mêmes emplacements tout au long du commentaire (situation A - à droite / situation B - à gauche)

PREPARATION A L'EPREUVE

Lors de leur préparation au concours, les futurs candidats tireront sans aucun doute profit de quelques entraînements au discours structuré à partir de notes écrites, afin de prendre du recul sur leur prestation orale-signée et de s'habituer à s'exprimer dans une situation peu habituelle, c'est-à-dire face à la caméra, avec un support écrit.

Méthodologie générale de travail

Plusieurs activités distinctes doivent être engagées par le candidat, qui consistent à :

- Relever les indices périphériques permettant d'identifier l'époque, le genre et la fonction du texte :
 - Comprendre la consigne, les indications qu'elle donne quant à la problématique centrale du texte, dégager le fil conducteur suggéré afin d'orienter la réflexion et de structurer la composition ;
 - Lire et comprendre le texte, le faire parler en relevant des indices thématiques,

linguistiques et de structuration.

- Concernant la production en LS-Vidéo, il s'agit de :
 - Réunir les conditions matérielles et techniques nécessaires à un enregistrement de qualité
 - Élaborer un support écrit en vue du discours à produire, ou un support sous forme de schémas,
 - Produire un discours clair et structuré en LSF et l'enregistrer,
 - Relire et corriger sa production en procédant à des réenregistrements, s'il y a lieu.

METHODOLOGIE DU COMMENTAIRE DIRIGE

Les candidats sont invités à se reporter au rapport de la session 2012 qui présente de façon détaillée la technique du commentaire dirigé. Une fiche est en ligne sur le site dédié à l'enseignement de la langue des signes française : http://www.cndp.fr/ressources-lsf/capes/pdf/commentaires_lsf.pdf.

La rubrique Bibliographie-Sitographie du présent rapport (p. 63) propose une liste des ouvrages utiles.

Les principes méthodologiques de base ont été rappelés ici, à l'occasion du traitement du sujet. *Il faut dans tous les cas d'abord **repérer l'origine, la nature et la fonction du texte proposé**. Il est bon de voir **qui écrit et pour qui**, selon quelles modalités d'expression : **un genre, un ton de voix, un style, des notions, des thématiques, des images, des personnages, une symbolique** sont autant d'instruments au service d'une pensée et de l'expression d'enjeux spécifiques. **Il faut apprendre à poser une problématique**, apprendre aussi à expliquer, mettre en évidence puis en perspective.*

*Ces opérations s'effectuent grâce à un **va-et-vient constant entre le détail du texte et son ensemble, entre le texte et son contexte, entre le texte et les enjeux de société plus larges auxquels il fait écho.***

On ne saurait trop insister sur la nécessité de nommer précisément les parties du commentaire et sur l'intérêt de montrer comment elles s'articulent et en quoi elles éclairent la démarche de l'auteur. **Le commentaire doit se dégager de la paraphrase du texte, il doit en refléter l'esprit et les enjeux et mettre une démarche d'analyse personnelle au service de son élucidation.**

Contenu

Même si certains ont manifesté une bonne compréhension globale, les exposés sont souvent restés marqués par la juxtaposition de remarques que l'on aurait souhaité voir articulées à une problématique. *L'absence d'un questionnement directeur sur le texte conduit certains candidats à la paraphrase.*

Il est rappelé par ailleurs que le commentaire ne doit pas aboutir à un exposé détaillé de toute l'histoire des sourds, le candidat doit choisir quelques éléments pertinents en rapport avec le sujet.

Les différents points de l'exposé ne renvoient pas toujours à des éléments du texte explicitement cités, indiquant le numéro de ligne de l'extrait. Or *l'exercice demande que les analyses présentées soient appuyées sur des citations extraites des propos de l'auteur qui mettent en évidence le vocabulaire employé, les arguments utilisés, la structuration particulière du texte éventuellement les effets de styles, au service du sens du discours.*

Registre de langue

La réalisation d'un enregistrement en LSF nécessite que le candidat maîtrise les aspects techniques de la LS-vidéo mais aussi qu'il connaisse les enjeux et les codes d'une communication signée différée, dans un contexte d'épreuve du concours national du CAPES.

La tenue vestimentaire adoptée tient compte de la nature de l'épreuve, les vêtements trop bigarrés peuvent en effet gêner la compréhension du discours en LS ; de même les bijoux trop voyants ou bruyants sont à éviter.

Comme pour toute situation de communication, l'exposé enregistré implique le respect de codes implicites, tant sur le plan discursif que linguistique. Il donne à voir non seulement les idées développées par le candidat soit **un contenu**, mais aussi un contenant, **une forme**. L'exposé en langue des signes témoigne d'une volonté et d'une capacité du candidat à se faire comprendre, à tenir compte de ses interlocuteurs (en l'occurrence le jury) et du support particulier que constitue l'enregistrement vidéo. Celui-ci laisse inévitablement transparaître, de la part du candidat, un certain rapport à l'institution, une façon d'être, en tant que potentiel futur enseignant de l'éducation nationale.

On attend donc une langue des signes académique et une structuration rigoureuse, intelligible et dynamique. La description des différents registres de langue en LS n'ayant pas encore fait l'objet de nombreux travaux linguistiques, les remarques portées ici relèvent davantage du bon sens que d'un cadre de référence bien établi. Certains signes lexicaux trop familiers sont à bannir. La posture corporelle du candidat qui reflète son état d'esprit renvoie aussi, dans le cas des LS, à un certain registre, par définition soutenu ou relâché : une épreuve de CAPES requiert une **attitude tonique** permettant des **propositions clairement articulées**, des **configurations et des emplacements nettement délimités** dans le temps et dans l'espace. Exception faite de propos rapportés issus des supports proposés qui doivent rester dans le registre originel dans lequel ils ont été produits et peuvent avoir un certain degré de familiarité, le candidat adoptera un registre linguistique courant voire soutenu.

Ce caractère soutenu de la prestation du candidat sera aussi marqué par une **expression fluide**, peu interrompue par des temps de réflexion et de lecture des notes. L'organisation matérielle de l'épreuve rend possible des prises successives qui doivent aboutir à une version finale formalisée, dépourvue de faute et comportant peu d'hésitations. Le candidat évitera par exemple les gestes naturels d'auto-réassurance ou d'angoisse (soupirer, etc.), ce que l'on appelle les parasites langagiers. On recommande au candidat de prévoir un temps suffisant pour revoir sa production et ainsi repérer la présence de parasites langagiers ou d'erreurs de manière, le cas échéant, à la réenregistrer partiellement.

La « lisibilité » doit également être prise en considération, la vidéo limitant en outre la perception des volumes et des distances. Le candidat devra veiller à ce que l'intelligibilité de son propos soit facilitée ; il sera dès lors nécessaire de **modifier légèrement le débit et l'amplitude des signes, sans exagération, l'orientation des signes** pouvant parfois poser des problèmes de compréhension quand il s'agit d'un document filmé, ce qui nécessite de légères modifications d'orientation (de trois-quarts plutôt que de face). *Toute exagération pourrait néanmoins être considérée comme une sophistication inutile voire parasite.*

Le candidat devra ainsi trouver, avec le plus grand discernement, les moyens de fluidifier et de rendre intelligible son propos, sans pour autant le dénaturer.

ASPECTS TECHNIQUES ET PRAGMATIQUES DE LA COMMUNICATION ENREGISTREE

Le cadrage

En LS-vidéo, l'utilisation de l'espace de signation fait généralement l'objet d'une attention particulière, du fait de contraintes techniques de captation de l'image : cadrage, distance, luminosité, etc.

Un candidat a adopté un cadrage haut réduisant ainsi l'espace de signation.

Le cadrage doit permettre un recours à **l'ensemble de l'espace de signation**, sans que l'on sente de contrainte excessive (éviter un cadrage coupé au front ou à l'estomac, la présence d'une table qui gêne l'aisance corporelle et contribue à réduire l'espace de signation). Le candidat peut se lever s'il le souhaite et s'éloigner de l'objectif de sorte que le cadre de l'image coïncide parfaitement avec le cadre linguistique de l'espace de signation. Un cadrage réduit donne lieu non seulement à une expression étriquée et déformée sur le plan linguistique mais il évoque une situation de communication moins formelle, de type MMS ou communication vidéo différée entre amis. *Le cadrage doit donc faire l'objet d'une attention particulière. Le candidat doit être placé au centre, il veille à ce que ses bras ne dépassent pas sur les côtés, gauche et droit. Afin de laisser une marge suffisante au-dessus de la tête, il est conseillé de mettre une main (poing fermé) sur la tête, ce qui permet au candidat d'ajuster sa position en se regardant dans l'écran (voir Fig. 1). Afin de ne pas avoir à refaire les réglages à chaque prise, le candidat pourra disposer un repère de position au sol, sur lequel il se placera à chaque nouvel enregistrement.*

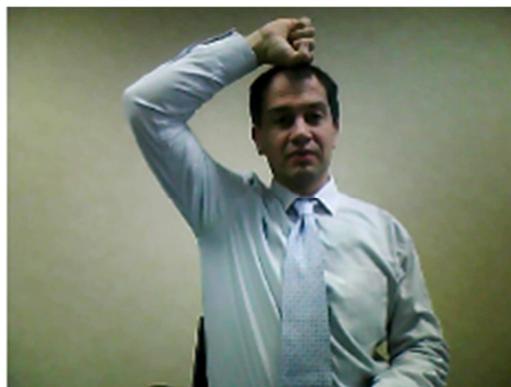


Fig.1

Les figures 2 et 3 ci-dessous contreviennent à cette recommandation. En **Fig.2** Le poing est coupé, donc la marge sera très réduite. En **Fig.3** La marge excède la taille du poing, le signeur

sera trop éloigné.



Fig. 2

Fig. 3

Pour les marges latérales, le repère d'ajustement des marges consiste à lever le poing et plier les coudes de sorte que la position du candidat soit centralisée sur l'écran (voir **Fig. 4**).



Fig.4

Les positions illustrées en **Figures 5 et 6** ci-dessous sont décentrées.



Fig. 5



Fig. 6

Le regard

La caméra matérialise un interlocuteur virtuel : ainsi, de la même façon que pour une communication en face à face, selon la nature du discours et les structures linguistiques impliquées, le regard pointera ou non vers la webcam.

Exemple : dans une description, le regard pointe régulièrement vers différents endroits de l'espace de signation, (cf. Fig. 7).

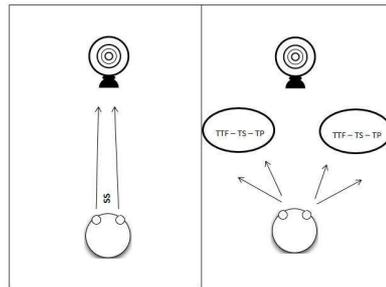


Fig. 7

En LS-vidéo différée, le regard conserve les mêmes valeurs linguistiques que dans la communication en face à face : maintien du contact avec l'interlocuteur ; fonction déictique de pointage d'objets de la réalité, c'est-à-dire physiquement présents dans le contexte de l'énonciation ; fonction de pointage de référents linguistiques posés dans l'espace de signation; indices de la situation d'énonciation (qui parle à qui, qui pense quoi : le narrateur, un personnage ?) ; distinction entre visées illustrative et non illustrative, etc.

La gestion des fichiers

La possibilité d'enregistrer des fichiers séparés correspondants aux différentes parties du commentaire ne doit pas aboutir à fractionner excessivement le discours. Le candidat doit montrer sa capacité à mémoriser un discours assez long et à le restituer de façon correcte.

La dénomination des fichiers, quoique nécessairement lapidaire, peut faire ressortir la structuration adoptée ; en effet, par l'insertion de leur numérotation, les fichiers se trouvent rangés par ordre chronologique et suggèrent le plan (qui aura toutefois été annoncé en fin d'introduction).

L'enregistrement des sous-parties d'une même partie en fichiers séparés alourdit la lecture et oblige le jury à un faire un effort de mémoire pour retrouver la cohérence du discours : si le

candidat ne parvient pas à enregistrer une partie entière en un seul fichier, il doit faire en sorte que ses fichiers soient nommés explicitement en faisant précéder le nom de fichier par un numéro d'ordre de façon à se suivre.

Exemple non explicite : fichier 1, fichier 2, fichier 3, fichier 4...

Exemple explicite hiérarchisé : 0 introduction, 1.1 "titre de la sous-partie", 1.2 titre de la sous-partie, 2.1 "titre de la sous-partie", 2.2 "titre de la sous partie", 3.1 "titre de la sous-partie", 3.2 "titre de la sous-partie", 4 conclusion.

Registre de langue et homogénéité du discours

Les candidats se montrent pour la plupart peu convaincants. Leur peu d'attention portée à un éventuel interlocuteur et leur manque d'expressivité rendent l'écoute monotone voire difficile. Il est conseillé de s'imaginer converser avec quelqu'un.

Morphosyntaxe

Le jury a apprécié les efforts faits par quelques candidats pour mobiliser les structures de transfert et par ailleurs pour placer plus distinctement les entités du discours dans l'espace de signation. En revanche, certains candidats ne semblent à l'aise ni face à la caméra, ni dans leur expression en LSF, qui reste saccadée, laborieuse, recourant parfois excessivement à la dactylologie.

La LS-vidéo requiert un entraînement régulier : dès lors que les programmes de LSF prévoient sa maîtrise progressive par les élèves, on voit difficilement comment un futur enseignant pourrait lui-même ne pas en maîtriser l'usage.

II. Épreuves d'admission

A. Mise en situation professionnelle

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 du JORF n°0099 du 27 avril 2013 définit cette épreuve d'admission comme : « *un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires* ». *L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents qui se rapportent à l'une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.*

La durée de préparation de l'épreuve est de 3 heures, la durée de l'épreuve proprement dite est d'une heure, elle comporte deux parties. Une première partie, en langue des signes française, consiste en *la présentation, l'étude et la mise en relation des documents* (20 minutes), suivie d'un entretien en langue des signes française *durant lequel le candidat justifie sa présentation et développe certains éléments de son argumentation* (10 minutes).

Une seconde partie (d'une durée de 30 minutes également : 20 minutes de présentation/10 minutes d'entretien), en langue des signes française ou en français, consiste en « *une proposition de pistes d'exploitation didactique des documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivi d'un entretien en langue des signes française ou en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.* »

Chaque partie compte pour moitié dans la notation, le coefficient total de l'épreuve étant de 4.

Dans la deuxième partie de l'épreuve, le choix du français ou de la langue des signes vaut

pour la totalité de cette sous-partie (exposé et entretien) ; il requiert la présence d'un interprète destiné à rendre accessibles les propos du candidat au membre du jury, si ce dernier est sourd. Ce choix de langue n'a aucune incidence sur l'appréciation de la prestation du candidat par le jury.

2. Sujet et attentes du jury

a) Présentation du sujet

Le sujet proposé pour cette session 2018, *présenté dans les annexes p. 60-61*, est également disponible sur le site du CRDP de Versailles : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/> , rubrique « Annales » > « année 2018 »]

Le sujet est composé de trois documents, qui présentent des points communs qu'il appartiendra au candidat de mettre en évidence. Les trois documents sont :

- Document A : document iconographique, photographie en noir et blanc, intitulée *Guernica*, de Pablo Picasso, 1937, 3,51m x 7,82m, huile sur toile ; Musée de la reine Sofia, Madrid, Espagne.
 - Document B : document iconographique, photographie en couleur intitulée *Mosaïque au temple d'Artémis* à Ephèse, Turquie
 - Document C : vidéo intitulée *Géométrie variable*, de Labora 4 (Sadek, Ammar, Zid et Kanon), source "GEOMETRIE VARIABLE Labora 4", lien : https://www.youtube.com/watch?v=z_ECUtjO1ks
-
- Document A : le document présente un célèbre tableau du peintre. Malgré une impression de chaos au premier abord, *Guernica* se révèle être une œuvre très travaillée. Le tableau se « lit » d'abord comme une frise, de gauche à droite. Puis on distingue une organisation en triangle. A la base de la pyramide, il y a la mort représentée par le soldat et, au sommet, l'espoir symbolisé par la lampe. Cette composition en triangle met en évidence une répartition en trois parties qui structurent le tableau. Enfin, on peut distinguer la partie basse du tableau, dans laquelle les formes sont enchevêtrées, horizontales et qui évoquent la mort et le chaos ; et la partie haute dans laquelle les formes sont au contraire verticales, plus

espacées, et expriment davantage la vie.

- Document B : le document montre une photographie d'un sol en mosaïque, à Ephèse, une ancienne cité grecque fondée vers 1000 avant notre ère, située dans l'actuelle Turquie. Véritable joyau de l'Antiquité, célèbre pour ses mosaïques, elle fut l'une des villes les plus puissantes de l'époque romaine. Placée sous la protection d'Artémis, elle connut son apogée en tant que capitale de la province romaine d'Asie mineure. Ce fut aussi une ville-clé dans l'expansion du christianisme.
- Document C : le document met en scène quatre personnes, sur la thématique de la géométrie variable, sous forme de court métrage. Sadeck Waff est connu pour ses chorégraphies graphiques, minimalistes, créant des illusions d'optique.

b) Compétences générales attendues

Le candidat doit montrer :

- qu'il dispose de qualités d'expression en LSF et/ou en français et sait décrire une image, expliquer une intention et présenter et justifier une proposition ;
- qu'il possède les aptitudes d'analyse et de synthèse ;
- qu'il est capable de mobiliser quelques connaissances générales ;
- qu'il connaît les contenus d'enseignement et les programmes de sa discipline en collège et en lycée ;
- qu'il a réfléchi aux finalités de sa discipline et à sa relation avec les autres matières ou d'autres actions ou projets susceptibles d'être mis en œuvre dans un établissement du second degré ;
- qu'il est en mesure, au cours de l'entretien, de prendre en compte les réactions du jury et de porter un regard critique sur ses propositions.

c) Première partie de l'épreuve : mise en relation des documents

Lors de la première partie, le candidat doit idéalement être en mesure de présenter le dossier,

sans paraphraser ou se cantonner à une description linéaire ou juxtaposée des documents. On attendra de lui qu'il soit en mesure de présenter les principaux éléments factuels, sans dispersion, pour ensuite passer à des éléments relevant davantage de l'implicite, lui permettant ainsi de dégager une problématique qui articule les grands axes des trois documents.

Pistes de réflexion et de mise en œuvre :

- Thématique de la géométrie, sens du travail de groupe, en écho par exemple avec le travail de chansigne. On reçoit plusieurs petites informations en simultané pour créer un tout, le tout étant davantage que la somme de ces éléments. Ceci peut aussi faire écho à la notion d'harmonie, voire à la création du monde.
- Complémentarité de petits éléments pour créer un tout : faire un lien avec l'interdisciplinarité, avec l'histoire, les arts et la musique.
- Réflexion aussi sur la façon dont un enseignant peut utiliser la gestualité en classe, particulièrement en LSF.
- La vidéo présente des formes et des angles, comme la toile et la mosaïque.
- Importance aussi du regard, dans les personnages des tableaux et de la vidéo.
- Figure du Minotaure, caractéristique de la mythologie de Picasso, symbole central de la culture espagnole. Symbole de violence, d'espoir et de paix.
- Les mains sont fixes mais il y a du mouvement. Idée opposée de mouvement et de situation figée : la vidéo (3 dimensions) joue de la fixité/raideur des postures alors que pour Picasso (toile = 2 dimensions) ça bouge dans tous les sens. On bouscule ainsi les dimensions et les angles de vue, en jouant sur l'ensemble des potentiels des types de supports.
- Lien Guernica-LSF : une temporalité historique exprimée dans l'espace et la simultanéité.
- Lien Vidéo-LSF : la violence et la souffrance s'expriment sur les visages.
- Dans les trois documents, il y a:
 - Création artistique
 - Réflexion sur les formes et l'espace
 - Abstraction
 - Figuration

Le seul support qui utilise le corps humain comme vecteur, c'est la vidéo. Le mouvement circulaire final sur le crâne, renvoie à l'humain, au monde, à l'envol...

Il y a analogie entre le tableau et la vidéo :

- Par la représentation de la souffrance et les cris, une pluralité des personnes mais sans apparente cohésion.
- Par le jeu sur la dimension, l'accumulation de petits morceaux qui créent une entité plus large.
- On voit des visages et des bras dans le tableau et dans la vidéo, une certaine distanciation avec l'homme comme totalité.
- On joue sur la temporalité et la simultanéité comme dans la LSF.
- Noir et blanc.
- Violence et enfermement avec pas/peu de contact réel entre les humains. Eclatement du corps.
- Cubisme.

Echos entre les trois documents

- Lien diachronique et expression d'une temporalité
- Question de la symétrie et de l'axe de symétrie
- Douceur de la mosaïque, régularité globale créée par l'irrégularité dans l'agencement des petits carreaux Vs Guernica : éclatement du corps, et cela se confirme dans la vidéo. Un certain renversement car là où il n'y a pas de représentation humaine (Ephèse), on n'est pas désincarné, tandis que la figure ou figuration de l'humain est comme « mécanisée » dans Guernica et dans la vidéo.

Problématique possible :

La création de la géométrie et de ses variations : l'homme influence-t-il cette géométrie ou celle-ci lui est-elle extérieure (préexistante, abstraite) ? Ici, la géométrie est un produit de l'action de l'Homme. Dans les trois cas, il s'agit d'une création artistique. Ce sont des œuvres d'art, donc humaines. On peut parler de valeur ajoutée par l'homme (via l'art) à ces contraintes qui lui sont inhérentes.

Nos attentes par rapport aux candidats :

- Qu'ils connaissent Picasso
- Qu'ils fassent le lien entre les trois documents
- Qu'ils tentent de livrer une thématique, une problématique.
- Qu'ils décrivent les documents mais en allant plus loin vers une mise en relation (différences et ressemblances)
- Qu'ils fassent le lien entre les documents d'un point de vue historique et géographique.

d) Deuxième partie de l'épreuve : pistes d'exploitation didactique

Les propositions d'exploitation doivent être adossées à un niveau de classe et un type d'entrée dans la langue (L1 ou L2) ; mais les supports peuvent, de par leur lisibilité, être proposés tant en collège qu'en lycée.

La deuxième partie permettra de mettre en relation la créativité en matière de mise en œuvre d'un projet pédagogique, en adéquation avec les niveaux de classe annoncés et les programmes. Le candidat devra faire preuve de recul sur sa prestation le jour de l'épreuve ; il doit pouvoir réagir de façon professionnelle aux questions et remarques du jury, sans être trop déstabilisé lors des échanges dans le cadre de questions non préparées.

Le jury conseille vivement de choisir une ou deux possibilités et de détailler. L'approfondissement est vivement souhaitable, plutôt que le survol.

Ici, le sujet s'intègre pleinement dans le nouveau programme de **cycle 4, entrée culturelle : "regarder les mondes, inventer le monde"**.

L'évaluation fait aussi partie de la mise en œuvre ; il est conseillé aux candidats d'en parler dans leur présentation.

Pour la **vidéo**, on peut travailler sur le rythme et sur la simultanéité en LSF.

Objectif méthodologique : comment mettre en place et entraîner à l'analyse de l'image ? En troisième, cela peut s'articuler notamment avec l'histoire-géographie, l'histoire des arts.

Choix de pistes culturelles : en classe de troisième, inventer le monde, comment regarder le monde. C'est de l'art mais avec des modalités et des styles différents.

Pour les autres documents on peut partir du côté historique et géographique (Antiquité,

Guernica). Dire où et quand cela se passe, sans oublier la place de la LSF (enseignement de la LSF). Ainsi : « Connaissez-vous des peintres sourds ? » .

On peut aussi aborder la question de la 2D/3D et travailler sur réalité et illusion. En effet, la mosaïque et le tableau sont plus près de la 3D que la vidéo, qui, elle, tend à se rapprocher de la 2D.

Exploitation également possible du lien entre figures géométriques et LSF : transferts de taille et de forme notamment ; la LSF est une langue à 4 dimensions —les trois dimensions de l'espace et celle du temps— et elle joue sur la simultanéité et, par exemple, sur les lignes du temps (expression spatiale de la temporalité).

En cycle 3, on peut envisager d'entrer dans ce dossier par le biais de la découverte des champs artistiques de base. On peut ensuite travailler les mesures, la localisation des éléments, la perspective, les formes et les couleurs.

Exemples de mise en œuvre et d'activités :

Représenter le tableau avec leur corps, le décrire, le présenter.

Pour la vidéo, travailler sur un arrêt sur image, travailler la gestualité, décrire ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont compris.

Pour le premier document, imaginer de quel ensemble la mosaïque fait partie. Le détail de la mosaïque : plus on s'éloigne, plus cela prend forme.

Il est important que le candidat privilégie une piste et décline ses objectifs et sa mise en œuvre.

Un des supports peut être utilisé comme support d'évaluation. On peut aussi envisager que le candidat précise l'utilisation qui peut être faite de chaque support (objectif).

Les pistes proposées doivent s'inscrire dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, qui est l'une des compétences attendues d'un enseignant (lien avec d'autres disciplines : Histoire, Géographie, Arts, Littérature, LV)¹. Les activités permettant d'installer une mise en relation entre LSF et français, conformément au programme de LSF, sont appréciées, ainsi que le lien possible avec des EPI en collègue et l'intégration dans le parcours culturel.

e) Exemples de questions posées par le jury

Pour la première partie de l'épreuve :

- Le regard est très présent dans le tableau et la vidéo. Quelle importance peut-on lui donner ? Quelle signification ?
- Quels sont les points communs à ces trois documents ?
- Quelles différences voyez-vous entre les documents en image fixe et celui en image animée ?
- Pensez-vous que l'art a émergé pendant l'Antiquité ?
- Quels symboles voyez-vous dans les objets présents dans le tableau ?
- Connaissez-vous des artistes sourds ?
- À quelle référence historique fait écho le tableau ?

Pour la seconde partie de l'épreuve :

- A quel niveau scolaire s'adresse la piste pédagogique que vous venez de proposer ? Comment déclineriez-vous votre proposition auprès d'élèves plus ou moins âgés, apprenants de la LSF L1 ou L2 ?
- Quel était votre objectif pédagogique ?
- A quelle partie du programme de LSF votre proposition se réfère-t-elle ?
- Pouvez-vous préciser comment vous allez concrètement mettre en œuvre ce que vous nous avez proposé ?
- Comment peut-on faire en sorte que les élèves soient placés dans des situations les plus authentiques possibles de communication en LSF ?
- Peut-on trouver à partir de ces supports un lien avec le programme culturel ?
- Peut-on envisager à partir du premier document une activité de compréhension et si oui laquelle ?
- Quel était précisément votre objectif pédagogique ?

- Comment prendriez-vous en compte la situation d'un élève en difficulté par rapport à l'activité que vous lui proposez ?
- Concernant la temporalité, comment pourriez-vous mettre en avant la notion de durée, le temps de création
- Que déclenchent ces documents dans votre imaginaire ? À quoi pouvez-vous associer ces images ?
- Pourquoi avez-vous choisi ce niveau et comment relier cela au contenu du programme ?
- Comment envisageriez-vous un travail en EPI ? Avec quelle matière ? Et dans quel objectif de création ?
- Comment articulerez-vous le travail collectif en classe et le travail individuel à la maison ?
- Comment aborderiez-vous l'entrée culturelle avec ces documents en classe ?

Le jury n'attend pas de réponses uniques et convenues qui seraient les « bonnes » réponses, mais des interprétations des supports qui soient fondées, justifiées et argumentées à partir des éléments prélevés dans les documents et mis en relation.

3. Remarques concernant les prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de mise en situation professionnelle s'élève à 11,9/20 (les notes allant de 11,4/20 à 12,4/20).

- Les candidats ont eu du mal à poser une problématique claire et précise. Certains ont mis en avant plusieurs problématiques, d'autres n'en ont pas annoncé. Si les points communs entre les trois documents ont été plutôt bien présentés, en revanche la mise en évidence des points de différence a été plus laborieuse, voire inexistante pour certains.

Répetons que chaque lecture ou interprétation des documents peut être recevable dès lors qu'elle est justifiée par le candidat. Les interprétations personnelles sont donc les bienvenues pour peu qu'elles soient appuyées sur des indices textuels ou iconographiques.

Le vocabulaire pédagogique et didactique a été mobilisé de manière adéquate chez certains candidats (séance, séquence, objectifs, etc.). La notion de progression a bien été abordée par un candidat.

Un candidat a su rebondir face aux questions du jury et en a profité pour compléter sa présentation en utilisant certaines données auxquelles il n'avait pas forcément pensé durant sa préparation, ce qui a généré des échanges riches entre le candidat et le jury. Une prise de distance a été faite, ce qui prouve une capacité de recul et de remise en question.

Un candidat a choisi d'être debout durant toute sa prestation. Un autre a démarré assis pour la première partie, puis a continué debout pour la deuxième partie en utilisant le tableau comme support à ses explications. Le jury a apprécié cette utilisation du tableau, permettant des pointages de rappel sur différentes notions abordées.

Les candidats ont pensé au confort visuel des membres du jury en choisissant des vêtements noirs ou sombres.

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

Préparation et présentation

La présentation, incluant celle des références (nom de l'auteur, date, lieu, origine) et la description des détails des trois documents, a été relativement bien faite. Cependant, un candidat n'a pas utilisé tout le temps imparti (13 minutes sur 20), ce qui est regrettable. Un autre, en revanche, n'a pas eu le temps de conclure au bout des 20 minutes et le jury a dû interrompre la prestation pour passer aux questions. *Le jury rappelle qu'il est nécessaire d'avoir une montre afin de pouvoir contrôler de manière autonome le temps écoulé et restant.* Un candidat a de lui-même demandé au jury s'il était dans les temps, ce qui est une bonne initiative pour les cas d'oubli de sa montre personnelle.

Il est primordial que les candidats produisent une description globale et détaillée des documents, non un simple catalogage, en faisant comme si le jury ne connaissait pas les

documents, et qu'ils sachent donc faire preuve de persuasion et clarté.

Le candidat doit annoncer son plan (le thème, la problématique posée, l'organisation de sa présentation) et le suivre en s'y référant au fur et à mesure de sa progression.

Lors de la phase de préparation de l'épreuve, s'il est utile de procéder à une lecture et une analyse séparées des différents documents, le jury conseille néanmoins aux candidats d'établir rapidement les points communs entre ces documents et de se servir de ces éléments comme trame de leur présentation.

L'exposé doit comporter une introduction et une conclusion —et un développement dont la structure (le plan) est annoncée dans l'introduction.

Les entretiens ont révélé parfois un manque de connaissances générales et des approximations historiques, ainsi qu'une connaissance trop superficielle des programmes scolaires de LSF ou de disciplines proches (français, langues vivantes, histoire, géographie, arts plastiques, etc.) et de la teneur générale de la réforme des programmes (interdisciplinarité, EPI, etc.). Les candidats se doivent d'avoir une attitude professionnelle face au jury, attitude professionnelle qui pourrait être celle qu'ils auront devant leurs futurs élèves et devant leurs collègues. Le jury peut corriger ou réorienter le discours du candidat, dans le but de clarifier certains points.

Une connaissance détaillée des programmes de LSF au collège et au lycée (BO n°29 du 16 juillet 2009) est indispensable, ainsi qu'une connaissance globale des programmes des autres disciplines pouvant faire l'objet d'un travail interdisciplinaire.

Un entraînement préalable à l'exposé oral doit permettre aux candidats de déterminer les conditions matérielles de passation en adéquation avec les exigences de l'épreuve mais aussi conformes à leur fonctionnement personnel (type de notes, schémas, liste de points à aborder, recours à un tableau, etc.). Les notes sont un outil et un support et ne doivent pas constituer une gêne qui viendrait entraver l'expression du candidat. **Le jury rappelle, à ce propos, que l'épreuve est une épreuve orale et non pas une épreuve de lecture d'un écrit : elle doit en conserver l'esprit.** Même si l'épreuve ne permet pas une spontanéité et une improvisation maximales, le candidat doit garder à l'esprit qu'il s'adresse à quelqu'un, qui se

trouve face à lui et qui attend qu'on le prenne en considération. **Un entraînement préalable à l'exposé oral, face à un ou plusieurs interlocuteurs, constitue selon nous une condition indispensable pour se préparer émotionnellement et matériellement à l'épreuve.**

Lorsque le candidat choisit de s'exprimer debout, ses mouvements sont généralement plus libres et plus précis en termes d'emplacement. Mais des déplacements incessants constituent une gêne pour l'interlocuteur. Si la position debout est encouragée, les pieds doivent alors rester fixes (hormis bien sûr en cas d'utilisation d'un tableau ou paper-board).

Aucun candidat ne s'est exprimé en français oral lors de la deuxième partie de cet examen pour présenter ses pistes pédagogiques.

Les pistes pédagogiques peuvent, selon les sujets et les choix du candidat, être assez larges et engager à des échanges pertinents avec le jury quant aux principes et méthodes en didactique des langues, ou au contraire être plus précises allant jusqu'à la description d'un scénario pédagogique établi pour un niveau donné. Néanmoins, dans le cas d'un exposé qui ne développerait pas une séquence pédagogique, il est demandé au candidat de proposer des exemples précis de supports et d'activités rapportées à un moment de l'apprentissage.

Afin de se familiariser avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, le jury préconise la fréquentation régulière de sites nationaux ou académiques disposant de ressources pédagogiques ou didactiques (**cf. Partie introductive par la Présidente du jury**).

Entretien

Certains candidats, pensant ne pas connaître *la* réponse qui serait attendue du jury, *disent qu'ils ne savent pas*. **Il n'y pas pourtant pas une bonne réponse. Le jury est à l'écoute et ouvert à toutes les propositions pédagogiques et didactiques, du moment qu'elles sont argumentées et construites, en référence aux programmes officiels.**

Afin de se préparer à cet exercice de réflexion, le jury suggère au candidat de se poser lui-même des questions ou de demander à quelqu'un de lui en poser et d'y répondre. *Si le candidat ne comprend pas ce qui est attendu de lui à travers la question posée, il peut*

demander à ce qu'elle soit reformulée ou commencer sa réponse en disant comment il comprend la question.

Les candidats sont parfois bloqués par des questions du jury qu'ils estiment trop larges ou abstraites. Ils ont besoin que ces questions soient reformulées et que le jury soit vraiment « aidant ». Ce dernier va dans certains cas jusqu'à fournir une ébauche de réponse mais celle-ci n'est pas pour autant reprise par les candidats : ceux-ci, de fait, doivent apprendre à prendre davantage de recul et intégrer l'idée que les questions et réactions du jury visent systématiquement à lui fournir matière à réagir et à rebondir le cas échéant, jamais à le déstabiliser.

B. Entretien en LSF à partir d'un dossier

1. Définition de l'épreuve

L'épreuve, définie par l'arrêté du 19 avril 2013, publié au JORF n°0099 du 27 avril 2013, « prend appui sur un ou plusieurs documents écrits consacrés à un sujet de société en relation avec l'éducation » dont le candidat fait « un compte rendu en langue des signes française (dix minutes maximum) qui sert de point de départ à un entretien avec le jury. ».

Le jury attend du candidat « qu'il s'exprime avec aisance en langue des signes française en continu et en interaction en présentant et en défendant un point de vue argumenté et qu'il témoigne de sa « capacité à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves , à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. »

La durée de préparation de l'épreuve est de 15 minutes et la durée de l'épreuve proprement dite est de 30 minutes au maximum (10 minutes maximum de présentation et, et selon la durée de présentation, 20 minutes ou plus d'entretien). Le coefficient de l'épreuve est de 4.

2. Sujets et attentes du jury

a) Sujet

Le support de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier a consisté cette année en un seul extrait d'un texte de Moïna Fauchier-Delavigne, intitulé *Parler avec bébé en s'inspirant de la langue des signes*, Voir Annexes, p. 62.

b) Compétences attendues

Compte tenu de la très brève durée du temps de préparation, **le jury n'attend pas des candidats une compréhension extrêmement fine du texte, ni une présentation détaillée et originale dans sa structuration. Il lui faut donc très vite saisir les idées-clés et la**

problématique et se préparer à l'échange avec le jury.

L'épreuve permet précisément de départager les candidats sur la base de leur réactivité immédiate, de leurs réponses de bon sens, de leur capacité de réflexion « à froid » et de leur ouverture d'esprit.

Cette épreuve n'a pas pour objet l'évaluation de connaissances réglementaires ou techniques ; on n'attend pas du candidat qu'il fasse preuve d'*érudition* juridique, institutionnelle ou réglementaire **mais qu'il se montre capable d'identifier et d'analyser les enjeux sous-jacents d'une problématique susceptible de concerner de près ou de loin sa future situation professionnelle, afin de proposer des réponses concrètes, de bon sens, fondées sur une juste appréhension des valeurs républicaines de l'École et de sa mission éducative.**

Dans cette perspective, les considérations politiques de même que les références à toute forme de morale personnelle sont à exclure, *au profit d'une réflexion sur le positionnement professionnel responsable du professeur dans le cadre institutionnel de l'École, au regard d'une éthique humaniste et laïque, respectueuse des droits et devoirs de tous les membres de la communauté éducative.*

A cette fin, le candidat ne se cantonnera pas à une position passive, **il devra à la fois prendre position sur le fond et déterminer comment il comprend le lien entre la problématique posée par le texte et son positionnement en tant que futur enseignant.** Le discours dilatoire est à bannir au même titre que l'affirmation péremptoire et sans nuance : la prise de conscience par le candidat de la complexité de la situation qui lui est présentée, au regard du temps disponible pour la traiter, ne doit pas le paralyser mais au contraire l'engager dans une analyse ouverte et réfléchie menant à une action cohérente, conforme aux exigences de sa mission éducative.

c) Eléments de méthodologie

L'idée générale du texte proposé cette année est portée par le titre : *Parler avec bébé en s'inspirant de la langue des signes*. Il s'agit d'un texte court, simple et plein de ressources, un moyen de discuter de l'acquisition du langage. Le texte pose la question de la relation sourds/entendants, celle de la communication non verbale et celle de la gestion de l'hétérogénéité.

On met en avant la défense de la LSF. On peut retrouver dans le propos la situation des élèves en L2. En maternelle, on préconise la sensibilisation à d'autres langues, y compris la LSF. Le texte interroge à ce titre sur le rythme d'acquisition des langues. Des recherches existent sur ce phénomène, qui est importé des Etats-Unis.

Le texte soulève la question de la mise en relation systématique mot (de la langue vocale écrite)-unité lexicale de la LS. Est-ce la bonne façon de s'y prendre ? Certaines questions se posent. En effet, des signes comme [WATER] ne peuvent être pleinement réalisés par un bébé (configuration complexe en termes sensori-moteurs). Il est évident que le problème de la motricité fine se pose à ce stade du développement chez le jeune enfant.

Propositions de problématique :

- Quel est l'objectif poursuivi dans cette méthode pédagogique ?
- Question des supports que les entendants achètent (Monica Companys).
- Se pose la question du statut de la LSF et de sa représentation.
- Cette méthode se développe en France dans les structures "petite enfance". On pourra se poser la question de la valeur linguistique et grammaticale des signes appris et du "risque" de favoriser un français signé plutôt qu'une langue des signes solide.
- L'implicite sous-jacent de ce texte est : c'est un outil qui se développe, mais pour les entendants. Quel lien peut-on faire avec la pratique d'enseignant, en classe, avec des élèves entendants ?

d) Exemples de questions posées par le jury

- Est-il toujours pertinent de transposer un 'dispositif' américain dans le contexte français ?
- Est-ce une démarche naturelle ou est-ce qu'on force le bébé ? Pourquoi le faire à cet âge-là ?
- Par rapport à la LSF L1 et L2, quel est le lien entre la crèche et votre pratique professionnelle ?
- Ce que le dit le texte sur l'idée de plaquer des mots sur des signes est-il pertinent ?
- Quel lien entre ce dispositif et l'acquisition du langage ?

- Pensez-vous qu'une sensibilisation soit possible pour des élèves de ST2S et filières professionnelles (médico-social) en vue de préparer leurs stages en crèche ou en secteur "petite enfance" ? Connaissez-vous des séries technologiques et professionnelles ?
- Ceci renvoie à la question de la gestion de l'hétérogénéité en groupe de LV : que pouvez-vous en dire ?
- En L2, quelle est la part de la gestualité naturelle qui peut être travaillée dans l'apprentissage de la LSF ? (partir de l'existant et de la gestualité naturelle déjà présente chez l'entendant, sans faire table rase).
- Affichage dans la classe sur les murs : aide ou frein ? utilité ?
- Lien avec pédagogie Freinet, Montessori, immersion par l'image.
- Mot = signe ? question de la traduction en classe
- Lien LSF et français, la LSF n'est pas une pâle copie de la langue dominante.
- Réfléchir au lien LSF-représentation par image.
- Statut du français écrit en classe de LSF : à quel moment, dans quelle proportion, pour quelle(s) fonction(s) ?
- Statut de l'erreur en classe ? Quand et comment corriger ?

3. Remarques concernant les prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve d'entretien à partir de documents, du concours externe, s'élève à 09,5/20 (les notes allant de 09 à 10 /20).

Les candidats ont globalement compris le sens du texte. Cependant, un candidat s'est cantonné à une traduction littérale, en y ajoutant de la dactylogogie qui n'était pas nécessaire. Un autre a choisi quelques points importants mais n'a pas présenté le document dans sa globalité. Un candidat n'a pas utilisé les dix minutes octroyées pour sa présentation (environ sept minutes, malgré les relances du jury), ce qui est regrettable.

Les candidats ont su faire preuve d'imagination dans les activités pouvant être proposées dans le second degré, en fonction des idées véhiculées dans le texte.

Un candidat a mis en avant le risque de cette méthode, générant presque automatiquement du français signé. Il s'est interrogé sur cela mais n'est pas allé plus loin dans sa réflexion.

Un candidat a soulevé la question de "comment transposer cette méthode dans une classe?"

Un candidat a su faire une corrélation intéressante entre les formations en filière Baccalauréat Professionnel et l'utilité de connaître la méthode "Bébé Signes".

Chaque candidat a su proposer une problématique en lien avec ce texte et a annoncé son plan. Toutefois, ce plan n'a pas toujours été suivi, ou du moins n'était pas toujours en lien avec la problématique. Les conclusions ont été hésitantes, manquant de conviction.

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

Certaines présentations manquent de structuration et se résument à une paraphrase de l'auteur. La préparation à cette épreuve pourrait consister en des simulations d'exercices, enregistrés, dans les conditions de l'examen. Le candidat pourrait ensuite analyser sa prestation. ***Le jury rappelle que même pour cette présentation courte, il est utile d'introduire et de conclure son propos et d'annoncer le plan de sa présentation en fin d'introduction.***

Les quelques essais de mise en relation du texte avec le métier d'enseignant, quoique globalement sensées, restent très générales. **Il est conseillé au candidat de donner quelques détails qui montrent au jury son investissement dans la préparation du concours, sa motivation pour le métier et son intérêt pour les questions éducatives. Le jury cherche à évaluer les capacités du candidat à se projeter dans la fonction d'enseignant.**

L'analyse de ce document nécessitait une distanciation évidente, afin de pouvoir faire des liens entre le secteur "petite enfance" et l'enseignement en second degré. **Les futurs enseignants se doivent d'avoir un regard largement ouvert sur ce qui se fait en amont et en aval du second degré proprement dit.**

La notion de pédagogie différenciée n'a été que très peu abordée alors qu'elle était essentielle en termes de niveaux d'acquisition du langage.

Il aurait été intéressant de s'interroger sur la place d'un bébé sourd de parents sourds par rapport à un bébé entendant à qui l'on "impose" cet enseignement Bébé Signes. Doit-on forcément proposer cet atelier de découverte à tous et pourquoi ? Quels en sont les intérêts pour chacun ?

Annexes

Sommaire des annexes

Annexe 1

Compréhension-restitution en français d'une vidéo en Langue des signes française

Sujet de la première épreuve d'admissibilité :----- 58

Annexe 2

Commentaire dirigé en langue des signes française

Sujet de la deuxième épreuve d'admissibilité ----- 59

Annexe 3

Mise en situation professionnelle

Sujet de la première épreuve d'admission ----- 61

Annexe 4 :

Entretien en langue des signes française à partir d'un dossier

Sujet de la deuxième épreuve d'admission----- 63

Annexe 1

Vidéo de 4' 37''

Source : <http://www.babdp.org/video/les-sourds-en-colere-manifestent-au-csa/>

Titre : « Les sourds en colère manifestent au CSA », Bête à Bon Dieu Production

1. Vous proposerez une restitution de cette vidéo en français écrit qui montre votre compréhension détaillée et précise du support.

2. Réflexion sur le passage d'une langue à l'autre :
 - a. Premier segment : 00' 41''

Vous motiverez le choix d'emplacement fait par le locuteur à 00'41'' pour l'unité lexicale signifiant « l'objectif », puis vous réfléchirez à une possible restitution en français.

 - b. Second segment : de 03'09'' à 03'17''

Ce passage est caractérisé par une structure remarquable qui permet au locuteur d'introduire différents protagonistes. Vous analyserez précisément ce procédé puis vous expliquerez les manières d'en restituer l'équivalent en français.

Annexe 2

<p>Texte extrait de l'article « Elle danse avec les sourds » de Yvette Zegers De Beyl, Nouvelles pratiques sociales, Vol. 6 n°1 (1993) : 105 - 120.</p>	
Consigne Vous proposerez un commentaire dirigé de ce texte en vous attachant particulièrement à montrer comment l'auteure part de son expérience personnelle de mère entendant d'enfant sourd pour faire comprendre aux autres entendants les spécificités de la culture sourde.	
1 5 10 15 20 25 30 35	<p>« Surdité » dans le cas de notre fille, cela veut dire pas de perception acoustique du tout, pas de bénéfice des prothèses les plus performantes adaptées par le meilleur audiologiste de la place. « Culture » pour nous, dans son premier sens, cela voulait dire la vie avec la pensée, le domaine où se déroule l'activité spirituelle et créatrice de l'homme. Cela concernait tous les humains, cela s'écrivait au singulier : La culture. Puis, quand on s'est mis à parler de tous les côtés de culture sourde, qu'il y a eu des livres, des conférences, des congrès, des débats, des mouvements de sourds avec des revendications d'identité culturelle, nous nous sommes sentis sollicités au plus profond de notre sensibilité de parents. Nous avons été obligés de réfléchir au deuxième sens du mot « culture » : l'esprit du groupe auquel un individu appartient et qui imprègne à la fois sa pensée la plus haute et les gestes les plus simples de son existence quotidienne. Dans ce sens, culture s'écrit au pluriel : Ma culture, Ta culture, ...</p> <p>Est-ce que la culture de mon groupe (entendant) est accessible totalement à mon enfant sourd ? Que cherchent les adolescents et les jeunes adultes bien intégrés dans le monde entendant qui rejoignent les communautés de sourds après tant d'efforts consacrés à s'adapter (au monde entendant) ? Leurs témoignages nous touchent et nous interpellent. Vous savez, là dans un coin du cœur où nous savons que nous avons semé une vie vivante, où nous avons à nous arrêter de créer notre enfant sans cesse, et à reconnaître en lui un autre esprit qui parle. Nous devons entendre ce qu'ils nous disent ces jeunes, ce qu'ils ont découvert de plus et d'autre, ce qu'ils ont partagé et comment, entre sourds. Ayant poussé le mieux possible dans leurs familles entendants, avec de bonnes racines dans ce monde-là, bien nourries par des échanges affectueux et riches, ils nous donnent l'impression d'avoir seulement trouvé leurs propres ailes au contact des sourds, pour prendre leur envol personnel et majestueux. Ce sont les échanges avec eux, d'une part, et les adultes sourds plus anciennement attachés à leur communauté d'autre part, qui ont initié notre réflexion d'aujourd'hui.</p> <p>Vous vous étiez déjà dit, vous, que vous étiez des entendants ? Moi pas. Dans tout ce qui découpe les humains en catégories, j'avais conscience d'appartenir à de nombreux ensembles : celui des blancs, des francophones, des occidentaux, des adultes, des femmes, des amateurs de chocolat. Mais je ne m'étais jamais dit que j'appartenais à l'ensemble de ceux qui entendent et je n'avais jamais réfléchi à tout ce que je pouvais partager avec ceux-là parce que nous entendions, ni comment j'avais développé ma pensée en rapport avec mon sens de l'ouïe et celui des adultes qui m'ont élevée. C'est quand, travaillant avec des sourds, l'un d'eux m'a dit un jour : « Ça, c'est un raisonnement d'entendant ! », que j'ai eu un choc. Cela avait l'air d'une tare. Non seulement il avait une moue dépitée à mes propos qui étaient, semble-t-il, inadéquats, mais surtout je détestais le côté caricatural pour lui de</p>

40	<p>mon ignorance alors que je m'efforçais de le rejoindre, de m'ouvrir à sa raison à lui. J'étais vexée d'être prise en flagrant délit de préjugés. Avec ma forme à moi de discernement et mes valeurs, je devais donc descendre de mon promontoire imaginaire, faire le deuil de mon universalité et reconnaître avec une humble lucidité que je n'appartenais qu'à une variété d'indigènes : les entendants. J'ai dû comprendre que la prééminence de ma culture considérée comme légitime ne s'explique que par la position dominante du groupe (les plus nombreux) dont elle est issue, et dont elle exprime la spécificité (Zegers De Beyl, 1990c).</p>
45	<p>Regardez ce que j'ai compris d'un enfant sourd élevé dans une famille sourde, signant : les paroles de la mère (en langue gestuelle) et le monde dans lequel elles s'inscrivent correspondent à l'expérience sensorielle de l'enfant. Elles sont corrélées et confirmées par ses sens, elles rencontrent sa propre expérience du monde, hypervisuelle. C'est ainsi qu'il passe de la sensation à la signification, qu'il s'élève au-dessus de ses perceptions pour entrer dans l'univers des concepts. Et la modalité de cette communication n'est pas anodine ; cela</p>
50	<p>n'aboutit pas au développement de la même réalité interne que celle de l'entendant élevé par des entendants avec une langue sonore qui s'inscrit dans un monde de bruits. On a beaucoup insisté sur les points communs entre langues gestuelles et langues sonores ; c'était rassurant et tant mieux, cela a aidé à réhabiliter les langues des signes des sourds. Mais ce faisant, nous avons une fois de plus traduit ce qui est autre dans la langue du</p>
55	<p>même. Nous avons refusé de voir ce qui n'est pas nôtre. Or, la structure des langues gestuelles est porteuse de sens et elle est radicalement autre que celle des langues sonores qui porte le sens de façon différente. En pratiquant le français signé, nous brisons la cohérence de chacun des deux systèmes, nous n'offrons à nos enfants ni le génie de la langue française ni celui de la langue des signes. Mais c'est une autre histoire (Zegers De</p>
60	<p>Beyl, 1990a). Ce que je voulais vous dire, c'est la nécessité d'une cohérence entre le dehors et le dedans d'une personne.</p> <p>La culture est externe à la personne. Elle préexiste avant sa naissance, et elle lui survivra (vraisemblablement). Quand tout se passe assez bien, l'enfant a l'illusion qu'il crée la formation culturelle en même temps qu'il la reçoit de son environnement. Il peut faire un</p>
65	<p>pont entre le dedans de lui et le dehors. Cela s'appelle la culture internalisée, la culture vécue. Les contes de fées, à ce titre, jouent un rôle important. Et nous savons le manque que cela peut représenter pour les enfants sourds à qui on n'en raconte pas. Quand l'humain ne peut pas faire ce pont entre dedans et dehors de lui, il est malade. L'homme n'est ni cultivé ni inculte, il est culturel, immergé dans l'immanence de sa communauté. Il a</p>
70	<p>en lui les mécanismes pour acquérir une culture. Il l'acquiert en jouant avec son environnement, en partageant du plaisir avec lui. Mais notre sourd à nous, immergé dans notre communauté d'entendants, à quelle multitude d'incohérences doit-il faire face ? Comment peut-elle fonctionner pour lui, l'illusion qu'il reçoit la culture en même temps qu'il en est l'auteur ? Jusqu'où pouvons-nous partager la même culture ? [...]</p>
75	<p>Nous (en tout cas, Diederik et moi), parents, nous voulons penser d'un même mouvement, à la fois le droit à la communauté, et celui d'en sortir. C'est le paradoxe de la question de l'identité culturelle telle que nous l'avons comprise. Ne se vouloir d'une communauté que par un mouvement qui s'en éloigne, cela n'est possible que si l'on</p>
80	<p>appartient à une communauté reconnue au sein de laquelle l'identification n'est ni nécessaire ni inévitable. C'est la tolérance qui effacera ce qui est menaçant dans nos communautés.</p>

Annexe 3

Document A



Guernica (Pablo R. PICASSO, 1937, 3,51m x 7,82m, huile sur toile ;
Musée de la Reine Sofia, Madrid, Espagne)

Document B



Mosaïque au temple d'Artémis à Ephèse (Turquie)

Document C

Vidéo : « Géométrie variable »

Source : « [GEOMETRIE VARIABLE Labora 4.](#) »

Lien : https://www.youtube.com/watch?v=z_ECUtjO1ks&feature=youtu.be

Annexe 4

Parler avec bébé en s'inspirant de la langue des signes

Moina Fauchier-Delavigne

Le Monde du 07.05.2016 à 15h45, mis à jour le 08.05.2016 à 07h53

http://www.lemonde.fr/m-perso/article/2016/05/07/parler-avec-bebe-en-langue-des-signes_4915395_4497916.html

1	Très tendance aux Etats-Unis, cette méthode gagne du terrain en France, malgré les questions qu'elle suscite.
5	Des dessins intrigants sont accrochés aux murs jaunes de L'Ilot câlin, la crèche de Peaugres, dans l'Ardèche. On y voit un petit personnage faire un signe, parfois avec l'index, parfois avec la main entière. Chaque fois, un mot y est associé : encore, eau, manger, content, triste, s'asseoir, histoire , interdit... Ici, depuis plus de quatre ans, adultes et enfants parlent, aussi, avec les mains. Toute l'équipe s'y est mise et chacun ponctue ses phrases de gestes issus de la langue des signes française (LSF) , celle utilisée par les sourds.
10	<p style="text-align: center;">Accessible dès 8 mois</p>
15	Se servir de la langue des signes avec des bébés qui entendent ? Ce qui peut sembler à première vue bizarre s'est révélé un outil permettant aux jeunes enfants de se faire comprendre des adultes avant même de savoir parler . Certains s'y mettent dès 8 mois, d'autres vers un 1 an. En bougeant leurs doigts, ils peuvent, notamment, demander ce dont ils ont envie. Et selon ses adeptes, de plus en plus nombreux en France , cette technique change la donne.

Bibliographie-Sitographie

I- Linguistique, littérature, histoire et culture des sourds

BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

BRUNEL Philippe et al : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.

CANTIN Yann, 2014. *Les Sourds-Muets de la Belle Époque, une communauté en mutation*, Thèse de doctorat en Histoire, Paris: École des hautes études en sciences sociales.

CUXAC Christian (dir.), *Les langues des signes, une perspective sémiogénétique*, Acquisition et

Interaction en Langue Etrangère, n° 15, 2001 [<http://aile.revues.org/73>]

CUXAC C. et ANTINORO-PIZZUTO, E., 2010, « Emergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », in B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, revue Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.

DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

ENCREVE, Florence, 2012, *Les sourds dans la société française au XIX^e siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Grâne: Créaphis.

GARCIA Brigitte et ENCREVE Florence, 2013. « La langue des signes française », *Histoire sociale des langues de France*, éd. Georg Kremnitz, 619-629. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

SABRIA, Richard (dir.) : *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, Revue Glottopol, Université de Rouen, n° 7, janvier 2006

[http://glottopol.univrouen.fr/numero_7.html]

STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A.Colin, 2005

STALLONI Yves : *Ecoles et courant littéraires*, A.Colin, 2009

II- Didactique des langues

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Didier, 2000, en ligne : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_fr.pdf

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *Le premier outil pédagogique pour la langue des signes*, dossier de presse, 13/02/2002,

<http://www.alfeda.net/pdf/langue%20des%20signes.pdf>

PUREN Christian, site d'information et de formation en didactique des langues et cultures
<http://www.christianpuren.com/>

III- Préparation aux exercices du concours

GLORIEUX Jean : Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP, PLPA, CAFEP, Ellipses 2007

GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : L'explication de texte à l'oral des concours, A.Colin, 2002

IV- Textes officiels et rapports du Jury

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Arrêté du concours du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013 :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361553&categorieLien=id>
- Programmes de langue des signes française (LSF) au collège : Programmes de Langue des Signes Française (LSF) au lycée d'enseignement général et technologique et au lycée professionnel, Bulletin officiel n° 29 du 16 juillet 2009 :
<http://www.education.gouv.fr/pid21561/n-29-du-16-juillet-2009.html&xtmc=eacuteducation&xtnp=147&xtr=2922>
http://cache.media.education.gouv.fr/file/Handicap/49/5/programme_de_langue_des_signes_francaise_au_lycee_bo_juillet_2009-1_669495.pdf
- **Programmes d'enseignement de la langue des signes française (arrêté du 11 juillet 2017, Journal Officiel) :**
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035427581&dateTexte=&categorieLien=id>
- Rapports du concours : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>
- Site du concours Capes LSF, CRDP de Versailles www.capes-lsf.ac-versailles.fr - Site Ressource LSF, CNDP www.cndp.fr/ressources-lsf

Programmes des collèges dans les diverses disciplines à partir de la rentrée 2016, voir :

http://www.education.gouv.fr/cid81/les-%20programmes.html#De_nouveaux_programmes_pour_la_rentree_2016

Programmes des lycées : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>